



Mémoire par article présenté à l'École nationale d'administration publique dans le cadre du programme de Maîtrise en administration publique pour l'obtention du grade de Maître ès science (M. Sc.),

Mémoire par article intitulé

La politique internationale du Québec sous Jean Charest –
L'influence d'un premier ministre

Présenté par

Gopinath Jeyabalaratnam

Janvier 2017

Le mémoire par article intitulé
La politique internationale du Québec sous Jean Charest –
L'influence d'un premier ministre

Présenté par
Gopinath Jeyabalaratnam

Est évalué par les membres du jury de mémoire suivants :
Luc Bernier, professeur titulaire et président
Stéphane Roussel, professeur titulaire et codirecteur de mémoire
Stéphane Paquin, professeur titulaire et codirecteur de mémoire
Annie Chaloux, professeure et examinatrice

REMERCIEMENTS

Un gros merci à mes deux gurus et directeurs, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, qui auront marqué le cours de ma vie professionnelle à jamais. Pour vos conseils, les opportunités que vous m'avez offertes et votre amitié.

Merci à mes meilleurs amis Véronique et François pour votre légendaire motivation afin que je termine mon mémoire « au PC ».

Finalement, rien ne sera pareil sans ma famille : merci à mes parents et mon frère.

RÉSUMÉ

La politique internationale du Québec sous la direction du premier ministre Jean Charest (2003-2012) présente un paradoxe. C'est en effet sous la direction d'un premier ministre résolument fédéraliste que le Québec a atteint un niveau de dynamisme jamais observé sur la scène internationale depuis la fin des années 1960, en créant de nombreux précédents. De plus, malgré un contexte général d'austérité, son gouvernement a même augmenté ses investissements pour les questions internationales. Cet article cherche à comprendre pourquoi, à partir notamment d'entrevues semi-dirigées avec des hauts fonctionnaires, des membres des cabinets politiques et de l'ancien premier ministre lui-même. Nos résultats démontrent que c'est l'intérêt et le leadership du premier ministre qui sont les principaux facteurs explicatifs.

Mots-clés : relations internationales du Québec, premier ministre, leadership, fédéralisme, étude qualitative

ABSTRACT

The international policy of Quebec under the leadership of Premier Jean Charest (2003-2012) represents a paradox. It is under the direction of a resolute federalist that the government of Quebec reached a new level of dynamism on the international scene since the late 1960s. In addition, despite a general context of austerity, the Quebec government has even increased its investments in international issues under its administration. This article seeks to understand why. The methodology is based on semi-structured interviews with senior officials, members of political cabinets and the former prime minister himself. Our results show that it is the interest and leadership of the Prime Minister that are the main factors.

Keywords : Quebec's international relations, Prime Minister, leadership, federalism, qualitative study

AVANT-PROPOS

Ce document est un mémoire par article. L'auteur principal est l'étudiant, M. Gopinath Jeyabalaratnam, qui a effectué la recherche documentaire et la revue scientifique, mené les entrevues et produit le projet de mémoire ainsi que la base de l'article. L'auteur secondaire est le codirecteur du mémoire, M. Stéphane Paquin. M. Paquin a contribué à l'article scientifique grâce à ses connaissances historiques et théoriques sur les relations internationales du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
RÉSUMÉ	IV
ABSTRACT	V
AVANT-PROPOS	VI
TABLE DES MATIÈRES	VII
LISTE DES PRINCIPAUX ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	IX
1. INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
2. CADRE THÉORIQUE GÉNÉRAL	14
2.1. LA REVUE DE LA DOCUMENTATION	14
2.1.1. LE FACTEUR BUREAUCRATIQUE	14
2.1.2. LES FACTEURS INTERNES	15
2.1.3. LES FACTEURS EXTERNES	18
2.2. LE CADRE CONCEPTUEL	19
2.2.1. LA PERSONNALITÉ	21
2.2.2. LE LEADERSHIP	23
2.3. LA PERTINENCE ET LA CONTRIBUTION	25
2.4. MÉTHODOLOGIE	26
3. L'ARTICLE SCIENTIFIQUE (DÉVELOPPEMENT)	29
3.1. INTRODUCTION	30
3.2. LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC SOUS JEAN CHAREST ..	33
3.3. LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC	34
3.4. LA PLACE DU QUÉBEC DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES 36	
3.5. LES RELATIONS FRANCE-QUÉBEC	39
3.6. LES RELATIONS MULTILATÉRALES	43
3.7. LES RELATIONS QUÉBEC-ÉTATS-UNIS	44
3.8. LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE	46

3.9. LES RAISONS EXPLIQUANT LE DEGRÉ D'ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT DE JEAN CHAREST.....	47
3.10. OBSERVATIONS.....	53
4. CONCLUSION GÉNÉRALE	55
4.1. HYPOTHÈSE VALIDÉE.....	56
4.2. LA RECHERCHE SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC 57	
5. ANNEXE 1A - QUESTIONNAIRE POUR JEAN CHAREST.....	58
6. ANNEXE 1B – QUESTIONNAIRE POUR L'ENTOURAGE DE JEAN CHAREST 60	
7. BIBLIOGRAPHIE.....	61

LISTE DES PRINCIPAUX ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AECG	Accord économique et commercial global
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
MCE	Ministère du Conseil exécutif
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
nrg4SD	<i>Network of Regional Governments for Sustainable Developments</i>
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
PQ	Parti québécois
PLQ	Parti libéral du Québec
RQDI	Revue québécoise de droit international
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le sujet de l'étude porte sur le degré d'activité du gouvernement de Jean Charest en matière des relations internationales du Québec. Plus précisément, il s'agit de comprendre les raisons qui expliquent ce phénomène.

Nous découvrons à travers nos recherches que le gouvernement de Charest est celui qui a été le plus actif sur la scène internationale depuis la Révolution tranquille, soit vers la fin des années 1960. Il a été plus productif, plus proactif et plus novateur que les administrations souverainistes qui avaient pourtant tout intérêt à faire valoir la place du Québec dans le monde.

Effectivement, si le gouvernement du Québec est présent sur la scène internationale déjà depuis le 19^e siècle (Paquin, 2006, p. 13), ce n'est qu'à partir des années 1960 qu'il se dote d'une réelle politique internationale. En effet, en 1965, le ministre de l'Éducation et vice-président du Conseil des ministres de l'époque, Paul Gérin-Lajoie, déclare devant le corps consulaire réuni à Montréal que le Québec entend étendre ses domaines de compétences constitutionnelles sur la scène internationale. Il fonde essentiellement son discours sur le vide constitutionnel qui n'attribue pas au gouvernement canadien l'exclusivité de mener des relations internationales (Gérin-Lajoie, 1965; Michaud, 2006, p. 263). Puis, en 1967, l'Assemblée nationale crée, par un vote unanime, le ministère des Affaires intergouvernementales et lui confie le rôle de conduire les relations internationales. Cette institutionnalisation aura permis au Québec de devenir l'un des États fédérés les plus dynamiques sur la scène mondiale. En fait, seules la Catalogne et la Flandre peuvent réellement s'y comparer (Paquin et Chaloux, 2010, p. 29).

Depuis, les gouvernements qui se sont succédé ont soutenu l'action internationale du Québec, mais à différents degrés (Martin, 1989, p. 1213; Michaud, 2003, p. 29). Il serait tentant de croire que les gouvernements du Parti québécois (PQ), favorable à

l'indépendance du Québec, ont été plus actifs que ceux du Parti libéral du Québec (PLQ), parti fédéraliste. Or, il est loin d'être évident que c'est le cas. C'est sous les gouvernements souverainistes que les relations internationales du Québec ont connu leurs périodes critiques. Pensons au gouvernement de Lucien Bouchard qui a fermé treize représentations étrangères, sabré le budget du ministère des Relations internationales de 20 millions de dollars et amputé son mandat (Paquin, 2008, p. 70; Pétry, 2002, p. 44; Richer, 2015). Inversement, l'héritage du PLQ sur la question internationale du Québec est généralement sous-estimé en général. Rappelons d'abord que l'ouverture de Maisons du Québec à Paris et à Londres, la signature des premières ententes bilatérales, mais aussi la formulation de la très importante doctrine Gérin-Lajoie, sont issues du gouvernement libéral de Jean Lesage. Enfin, le premier ministre qui a été le plus actif sur la scène internationale est sans doute Jean Charest.

Charest est en effet l'un des instigateurs de la plus importante entente de libre-échange signé par le Canada depuis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1994, soit l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE). Puis, en 2006, les pressions du gouvernement de Charest sur Ottawa ont su garantir au Québec une place permanente dans la délégation canadienne à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (Paquin, 2014a, pp. 11-12), créant un précédent dans cette institution onusienne. C'est également ce gouvernement qui a lié le marché du carbone du Québec à celui de la Californie et de l'Ontario, une première initiative novatrice en Amérique du Nord (Chaloux, 2014). De plus, c'est le gouvernement de Charest qui a été l'instigateur de l'entente franco-québécoise sur la reconnaissance mutuelle des qualifications des professionnels, une autre première transatlantique (MRIF, 2015). Cette entente, signée en 2008, facilite la mobilité de quelques centaines de milliers de personnes occupant une profession ou un métier réglementés et qui désirent aller en France ou venir au Québec (MRIF, 2011). La diversité culturelle est un autre dossier dans lequel le gouvernement de Charest s'est largement démarqué. En 2005, il a fait du Québec le premier État au monde à approuver la

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et s'est donné comme mandat personnel de le défendre dans les forums multilatéraux (MRIF, 2005). Charest est aussi celui qui a reformulé la doctrine Gérin-Lajoie pour affirmer que « [l]es compétences du Québec chez nous sont les compétences du Québec partout » (cité dans Paquin et Chaloux, 2010, p. 27). Cet énoncé est repris encore aujourd'hui tant par le premier ministre Philippe Couillard (Québec, 2014) que la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine Saint-Pierre (MRIF, 2015). Charest est également à l'origine de la structuration d'un véritable Bureau du Québec politique à Washington D.C. – chose qu'aucun gouvernement n'avait réussi à faire en raison de l'appréhension d'Ottawa. Auparavant, la représentation du Québec dans la capitale américaine ne servait officiellement que de bureau de tourisme. Il est aussi celui qui a donné au Québec sa première politique internationale intégrée, la Politique internationale du Québec : la force de l'action concertée (MRIF, 2006).

De plus, notons que Charest a été le premier ministre qui a le plus voyagé à l'étranger. Entre 2003 et 2011, il a effectué 62 missions pour une moyenne de huit déplacements par an. Il a ainsi voyagé deux fois plus que ses deux prédécesseurs, Lucien Bouchard et Bernard Landry, réunis (Richer, 2011). De plus, son degré d'activité fait en sorte qu'il s'est déplacé plus souvent que certains chefs d'État souverain. Effectivement, durant la même période, il compte à son actif 17 voyages de plus que le premier ministre canadien, Stephen Harper, qui est pourtant membre du G8 et du G20. À titre comparatif, les anciens premiers ministres français, Jean-Pierre Raffarin (2002-2005) et Dominique Villepin (2005-2007), ne s'étaient déplacés que six fois par année à l'extérieur de l'Hexagone durant leurs mandats respectifs (Jeudy, 2008). Même le président des États-Unis, Barack Obama, n'est sorti des frontières de son pays qu'en moyenne 7 fois par année entre 2008 et 2014 (US DoS, 2015).

Finalement, soulignons que même l'ancien ministre péquiste des Relations internationales, Jean-François Lisée, alors qu'il était journaliste, ne s'était pas gêné pour louer l'ancien

premier ministre dans son blogue, le décrivant comme « le grand ambassadeur » du Québec (Lisée, 2009).

Le gouvernement de Charest est donc celui qui a été le plus actif sur la scène internationale depuis, au moins, la Révolution tranquille. Il était plus productif, plus proactif et plus novateur que les administrations souverainistes qui avaient pourtant tout intérêt à faire valoir la place du Québec dans le monde.

Qu'est-ce qui explique donc que son gouvernement, fédéraliste de surcroît, ait été si actif sur la scène internationale ? Le but de cette recherche est d'identifier les facteurs qui expliquent le parcours internationaliste du gouvernement de Charest. Bien que cette question semble évidente, aucun chercheur ne s'est réellement penché sur celle-ci ou sur le rôle d'un premier ministre québécois en matière de relations internationales.

Pour ce faire, nous avons effectué une recherche documentaire importante et interviewé plusieurs acteurs de différentes sphères (politique, fonction publique, diplomatie, etc.) afin de vérifier notre hypothèse. Au terme de cette démarche, nous avons produit un article scientifique qui a été soumis à la Revue québécoise de droit international (RQDI) dont une version adaptée se retrouve dans le présent mémoire.

Ce mémoire est organisé de la façon suivante. Premièrement, on y verra un cadre théorique général comportant une revue de littérature scientifique, un cadre conceptuel et un bref exposé de la contribution de notre travail à la recherche en relations internationales. Deuxièmement, on y retrouvera l'article soumis à la RQDI. Finalement, il y aura une conclusion générale où nous présenterons nos observations et commentaires.

2. CADRE THÉORIQUE GÉNÉRAL

2.1. LA REVUE DE LA DOCUMENTATION

La littérature portant sur le rôle du premier ministre québécois (ou de l'une de ses composantes politiques) en matière des relations internationales est pratiquement inexistante, car, à ce jour, aucune étude n'a été conduite sur ce sujet. Nous excluons volontairement les ouvrages biographiques ou les essais historiques de proches collaborateurs, par exemple les œuvres de Paul Gros d'Aillon ou de Claude Morin, car ils ne sont pas des études systématiques sur le rôle de la personnalité ou du leadership des décideurs en relations internationales.

Notre revue de documentation se base donc sur les quatre facteurs communément reconnus par la communauté scientifique (Holsti, 1982; Hermann, 1990; Goldmann, 1988; Skidmore, 1994; Carlsnaes, 1993; Rosati, 1994) pour expliquer l'action d'un gouvernement en relations internationales. Il s'agit du facteur bureaucratique, des facteurs internes, des facteurs externes et du rôle du chef d'État.

2.1.1. LE FACTEUR BUREAUCRATIQUE

L'approche bureaucratique préconise que les actions ou les changements en politique étrangère émergent des différentes composantes de l'appareil gouvernemental. Graham Allison (1977, 1999) est l'un des principaux auteurs contemporains associés au paradigme bureaucratique qui veut

[qu']une décision ou une action de politique étrangère [...] est non seulement le fait d'une administration plus que du décideur ultime, mais qu'elle constitue aussi un compromis âprement négocié entre tout un ensemble d'acteurs collectifs et individuels qui tentent tous, selon leur perception de la situation et leurs intérêts, à influencer la décision finale prise par l'autorité politique [...] (Battistella, 2009, p. 379).

En d'autres mots, cette approche stipule que l'orientation des relations internationales d'un État est plutôt le résultat d'un rapport de force de différentes entités et personnes au sein

d'un même gouvernement (Allison, 1971, p. 144; Marchesin, 2008, p. 180; Michaud, 1996, p. 770). Cette théorie, formulée dans *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis en 1971*, a d'ailleurs marqué la discipline des relations internationales dès sa sortie (Bendor et Hammond, 1992, p. 301).

Cependant, même Allison a fini par reconnaître l'élément manquant de sa théorie dans la seconde édition de son livre publiée 28 ans plus tard : le rôle du chef d'État. En effet, il finit par concéder à ses critiques que celui-ci conserve toujours une marge de manœuvre appréciable dans les décisions de politique étrangère (Battistella, 2009, p. 380). Drezner (2000, p. 733) ajoute qu'une bureaucratie qui ne change pas d'un gouvernement à un autre peut difficilement être le facteur central de changement.

Sur ce sujet, il serait important de mentionner les travaux de Luc Bernier (1996) qui portent sur « l'anarchie organisée » précisément en matière de relations internationales du Québec. Bernier soutient que dans un système parlementaire comme au Canada, les fonctionnaires du gouvernement sont ceux qui jouent un rôle « crucial » dans la mise en œuvre de la politique internationale¹.

2.1.2. LES FACTEURS INTERNES

Deux des facteurs internes qui peuvent motiver un gouvernement à agir sur la scène internationale ou à changer son comportement sont l'opinion publique et les groupes de pression. Plusieurs chercheurs ont démontré que l'opinion publique peut parfois jouer un rôle décisif dans la formulation de la politique étrangère d'un État. En effet, la population qui se prononce fortement sur un enjeu par voie de scrutins, de sondages ou de démonstrations publiques est rarement négligée par les décideurs. Risse-Kappen (1991)

¹ L'auteur suggère en effet que les relations internationales du Québec sont nées d'une réaction à la pression française et d'un bon *timing*. Ainsi, le ministère responsable des relations internationales « fut une anarchie organisée, non pas par incompétence mais parce que ses finalités ne pouvaient guère être articulées et furent changeantes » (Bernier, 1996, p. 7).

précise qu'il faut considérer l'opinion de la « masse » de pair avec les « domestic structures »² pour saisir l'impact qu'elle peut réellement avoir. Toutefois, Page et Shapiro (1983) apportent une nuance importante. Bien qu'ils reconnaissent l'importance de l'opinion publique en matière de politique étrangère, ils soulignent qu'elle n'a réellement un poids que sur des enjeux spécifiques et non sur une vision ou une politique globale. Pensons au refus du Canada de participer à la coalition contre l'Irak, en 2003, après les imposantes manifestations publiques qui ont eu lieu notamment au Québec.

Les groupes de pression (lobbies, organisations non gouvernementales, diasporas) sont aussi reconnus être des facteurs qui peuvent inciter un gouvernement à agir ou non sur la scène internationale. Le rôle des lobbys israéliens et cubains sur la politique étrangère américaine a été largement étudié et cité en exemple aux États-Unis (Mearsheimer et Walt, 2006; Haney et Vanderbush, 1999; Shain, 1994). Souvent embauchés et financés par de tiers partis, les lobbyistes exercent de grandes pressions sur le corps politique pour l'inciter à agir en faveur de leurs intérêts. Les diasporas sont également un facteur qui influe sur les orientations internationales d'un gouvernement. Certains chercheurs comme Glazer et Moynihan (1975, p. 23) vont même jusqu'à dire qu'il est le plus important pour comprendre les motivations gouvernementales : « Without too much exaggeration it could be stated that the immigration process is the single most important determinant of American foreign policy. » Il est facile de comprendre pourquoi : un gouvernement va agir à l'étranger de manière à plaire aux minorités ethniques de son pays. En ce sens, l'exemple de l'implication du Canada dans la crise russo-ukrainienne illustre bien cette réalité³. Shain

² Risse-Kappen (1991, p. 484) définit « *domestic structures* » comme suit : « *nature of the political institutions (the "state"), basic features of the society, and the institutional and organizational arrangements linking state and society and channeling societal demands into the political system. In other words, domestic structures determine how political systems respond to societal demands.* »

³ En effet, selon certains observateurs de la politique étrangère du Canada, l'engagement militaire du gouvernement canadien dans cette crise ne s'expliquerait que par des motivations électoralistes : la communauté ukrainienne au Canada étant la plus importante en dehors de l'Ukraine et de la Russie. Voir le texte de John Ibbitson (2014), *Harper's foreign policy: Ukraine and the Diaspora vote*, ici : <https://www.cigionline.org/blogs/john-ibbitsons-blog/harpers-foreign-policy-ukraine-and-diaspora-vote>

(1995, p. 71) relate les appels des gouvernements étrangers à leurs diasporas pour exprimer leurs demandes auprès du gouvernement local. C'était précisément ce que le gouvernement mexicain a fait pour tenter de passer l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) au Congrès. Brecher, Steinberg et al. (1969, p. 75) abondent dans le même sens : « State behavior is no longer seen exclusively as a reaction to external stimuli; internal pressures, too, are now widely recognized as affecting foreign policy decisions. »

Bien que les groupes de pression et l'opinion publique demeurent des facteurs parfaitement valables pour expliquer le degré d'activité internationale d'un État, dans le cas du Québec, il importe de mentionner l'importance d'un troisième concept de niveau interne : la paradiplomatie identitaire. Paquin (2004, p. 19) définit ce concept comme « le renforcement ou la construction de la nation minoritaire dans le cadre d'un pays multinational. » Il ajoute :

L'objectif des entrepreneurs identitaires est d'aller chercher les ressources qui leur font défaut à l'interne, en plus de chercher à se faire reconnaître comme nation au niveau international, processus essentiel de toute tentative de construction de la nation. La paradiplomatie identitaire est importante, car, les entités subétatiques les plus dynamiques en relations internationales (Québec, Catalogne, Flandre) ont toutes une caractéristique commune : le nationalisme. (Paquin, 2004, p. 19)

La quête de reconnaissance comme nation peut donc être une motivation d'un État fédéré pour multiplier ses actions en dehors de ses frontières. Selon Paquin (2005, p. 134), la paradiplomatie est un phénomène plutôt relâché. Elle couvre autant les domaines de compétences subétatiques comme la culture et l'éducation que les secteurs qui relèvent rationnellement de l'État fédéral comme le secteur militaire. Ce serait le statut ambigu d'État fédéré qui leur conférerait cet avantage. L'entité subétatique profiterait des accès inédits que procurent ses liens avec le gouvernement central pour développer sa propre stratégie internationale notamment dans les secteurs où l'État fédéral n'agit pas. L'auteur (Paquin, 2014a, p. 203) note cependant que la paradiplomatie identitaire n'est pas un outil de réalisation de l'indépendance contrairement à ce qu'aspire la protodiplomatie.

2.1.3. LES FACTEURS EXTERNES

Les déterminants externes qui peuvent stimuler l'action internationale d'un gouvernement sont nombreux : les fluctuations de l'économie internationale, les crises humanitaires, les guerres, etc. Contrairement aux autres facteurs, l'analyse de la politique internationale du Québec par les facteurs externes a déjà été menée dans les années 1990. Bernier et Thérien (1994) et Gosselin et Mace (1994) expliquent que le gouvernement du Québec s'active sur la scène internationale pour s'adapter au phénomène de la mondialisation. Pour eux, l'internationalisation – les pressions exercées par le système international sur les États pour qu'ils adaptent « leur comportement aux exigences [de celui-ci] » (Bernier et Thérien, 1994, p. 453) – et la transnationalisation – intervention des gouvernements provinciaux sur la scène internationale « dans le but d'appuyer ce qui se fait déjà ou de compenser à ce qui est perçu comme une déficience » (Bernier et Thérien, 1994, p. 454) – sont les deux déterminants qui fondent l'activité du Québec à l'étranger.

Une autre explication souvent avancée dans le cas du Québec est son « américanité », qui « désigne une volonté d'affirmer l'appartenance continentale des Québécois » (Bouchard, 2002). Bien que l'étude de ce concept en relations internationales n'ait connu une percée que vers la fin du XX^e siècle, il n'en demeure pas moins qu'il fournit une explication originale. En effet, l'américanité du Québec a d'abord été traitée dans les études littéraires par Languirand (1975), Dupont (1991) et bien d'autres et s'est tranquillement transposée en science politique. Lamonde (1996) était un des premiers à distinguer l'américanité – « concept d'ouverture et de mouvance » (Lamonde, 1996, p. 11) – de l'Amérique et de l'américanisation – « processus d'acculturation par lequel la culture étasunienne influence et domine autant la culture canadienne que québécoise » (Lamonde, 1996, p. 11). Gagné (1999, p. 105) traite l'américanité sur le plan de l'économie internationale en considérant l'Accord de libre-échange nord-américain comme un déterminant de celui-ci. Si le Québec a été un acteur prédominant dans les négociations de l'ALENA, c'est parce qu'il cherchait une meilleure intégration au continent américain pour y développer ses relations

internationales, affirme-t-il. Lachapelle et Gagné (2000) reprennent le cas de l'ALENA pour l'étudier dans une perspective identitaire des relations du Québec avec les États-Unis. Ils concluent que le sentiment d'appartenance des Québécois au continent nord-américain profite et encourage le développement des relations québéco-américaines surtout sur le plan économique. Legaré (2003) va dans le même sens et relate que l'américanité du Québec sert de « politique d'alignement sur les États-Unis » (Legaré, 2003, p. 157) dans le but de faciliter ses relations avec cet État. Finalement, Lachapelle (2010) précise que la notion de l'américanité fait en sorte que « les valeurs et l'identité québécoises s'articulent donc pour une bonne part aux confins de l'appartenance continentale » (Lachapelle, 2010, p. 85). Toutefois, Bernier, Blouin et Faucher (2010) apportent une fine nuance. Tout en reconnaissant que l'américanité du Québec réside d'abord dans les intérêts économiques, mais aussi dans la proximité géographique, la culture et les liens familiaux, ils suggèrent que le peu de moyens et efforts concrets investis reflète « une méfiance ancienne envers les États-Unis, d'un américanisme, d'une peur de l'assimilation et d'une sympathie forte pour la France » (p. 289).

2.2. LE CADRE CONCEPTUEL

Toutes les approches que nous venons de voir ont leur mérite, mais n'expliquent que partiellement ou très mal le degré d'activité du gouvernement de Charest en matière de relations internationales. Dans le cadre de notre étude, le degré d'activité en relations internationales signifiera le niveau de « rapports » – pour reprendre le terme d'Éthier (2006, p. 14) – établis par un État (fédéré dans notre cas) avec un autre État. Pour les besoins de notre étude, nous emploierons l'expression « degré d'activité » dans un sens plus large qui inclura également le fait qu'un État ait *maintenu* ou *amplifié* les relations préexistantes avec d'autres États.

L'approche bureaucratique ne s'applique pas à notre cas, car la culture du ministère des Relations internationales (MRI) après la prise de pouvoir du gouvernement de Charest n'a

pas drastiquement changé comme nous l'indique ses rapports annuels de gestion. Comme le veut la tradition, un nouveau sous-ministre a été nommé, mais il a été remplacé après trois ans seulement. En fait, quatre différents sous-ministres ont été à la tête du MRI durant le règne de Charest (MRIF, 2015). De plus, comme nous l'avons vu plus haut, même le principal penseur de cette approche, Allison, a fini par reconnaître que la bureaucratie n'est pas l'élément fondamental au cœur de l'action internationale d'un gouvernement.

L'explication basée sur les facteurs internes n'est pas très utile non plus, car les nombreuses actions menées par le gouvernement de Charest ne relèvent pas d'une volonté de répondre à l'opinion publique québécoise, largement désintéressée par les questions internationales (Normand, 2013) ou aux diasporas. Les trois principales diasporas du Québec sont les Noirs⁴, les Arabes et les Latino-Américains (MIDI, 2012). Or les actions menées par le gouvernement de Charest étaient dirigées principalement vers les États-Unis et l'Europe. Toutefois, mentionnons que l'opinion publique catalysée par la pression des groupes d'intérêt aurait pu jouer un certain rôle dans le plan d'action international de l'ancien premier ministre. Pensons notamment au volet environnemental de ses legs. En effet, les Québécois se disaient plus environnementalistes que le reste des Canadiens (Benessaïeh, 2009). La thèse de la paradiplomatie identitaire pourrait être la clé, si on considère que Charest était un nationaliste. Il est tout de même celui qui a convaincu le premier ministre Harper de reconnaître le Québec comme une nation (Caron, 2012). Cependant, elle n'explique pas pourquoi le gouvernement de Charest s'est démarqué plus que leurs prédécesseurs.

Finalement, l'explication des facteurs externes n'est pas d'intérêt non plus pour nous. Les phénomènes de la mondialisation, de l'internationalisation et de l'américanité ne datant pas d'hier. Et pourtant, ils n'ont pas su motiver les précédents gouvernements à activer autant la diplomatie québécoise que le gouvernement de Charest.

⁴ Le rapport du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ne précise pas de quels pays sont originaires les Noirs qui habitent au Québec.

Le cadre conceptuel le plus adéquat pour nous est donc le rôle du chef de gouvernement. Il y a une multiplicité de façons d'aborder le rôle du chef de gouvernement dans les relations internationales. Les approches les plus communes sont par sa personnalité ou par son leadership.

2.2.1. LA PERSONNALITÉ

La théorie de la personnalité soutient que les traits personnels du décideur déterminent son rôle dans la politique étrangère (en termes de style et de contenu). Hudson (2005, p. 10) affirme que les caractéristiques individuelles du dirigeant sont « crucial in understanding foreign policy choice. »

Mais qu'est-ce que la personnalité ? Il y a presque autant de définitions que d'auteurs qui ont travaillé sur ce sujet. Nous prendrons la définition généralement privilégiée par les psychologues, citée dans Ryckman (2008, p. 4) : « [...] personality is the dynamic and organized set of characteristics possessed by a person that uniquely influences his or her cognitions, motivations, and behaviors in various situations. »

Dans l'analyse de l'impact de la personnalité en relations internationales, les quatre types de caractéristiques personnelles les plus couramment utilisés sont les croyances, les motivations, le style de la prise de décision et le style des relations interpersonnelles (Hermann, 1980; Keller et Yang, 2008). Les croyances (personal belief ou operational code) réfèrent à la vision du monde du décideur : que comprend-il d'une situation et comment l'interprète-t-il ? Les chercheurs qui se sont penchés sur cette notion rejettent la théorie du choix rationnel et soutiennent que les biais psychologiques entrent toujours en cause lors d'une prise de décision (George, 1969). Par exemple, les convictions nationalistes ou l'habileté à contrôler une situation tombent sous ce concept. Quant aux motivations, elles sont les raisons qui poussent un décideur à agir. Les trois principales

motivations pour agir sur la scène internationale sont le désir du pouvoir, le besoin d'affiliation et le besoin d'approbation (Hermann, 1980, p. 9). La prise de décision en politique étrangère a son lot d'écrits (George, 1969; Herek, Janis et al., 1987; Mintz, 2004; Mintz et DeRouen Jr., 2010) et avec raison. La façon dont une décision est prise peut avoir des conséquences substantielles sur la politique étrangère d'un État. Kaarbo (1997, p. 554) résume :

The primary mechanism through which prime minister leadership style affects foreign policy is the decision-making process. Prime ministers can shape the decision-making process in a number of ways—they can establish subcommittees or interministerial consultation groups, absent themselves from important meetings, make decisions on their own, allow issues to be placed on cabinet agendas, and block the moving of a decision from an inner cabinet to a full cabinet. This process, in turn, shapes the final foreign policy decision.

Finalement, le style des relations interpersonnelles décrit comment un décideur agit avec ses homologues, son entourage et ses subordonnés. Les deux principales catégories de relations interpersonnelles sont les relations paranoïaques et machiavéliennes⁵. Le premier type est teinté d'« excessive suspiciousness » et le second d'« unscrupulous, manipulative behaviour » (Hermann, 1980, p. 10). Il est également acquis que l'intérêt et la formation du décideur jouent un rôle important dans sa propension à s'investir dans les relations internationales.

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur les conditions favorables à l'impact de la personnalité du décideur. Jensen (1982, pp. 14-15) affirme qu'il est optimal lorsque les décideurs ont un intérêt marqué pour les affaires étrangères et qu'ils ont suffisamment de latitude pour faire valoir leur décision, que la situation n'est pas routinière et que les informations sur cette situation sont ambiguës. Cashman (1993, pp. 37-38) ajoute l'exigence procédurale ou constitutionnelle d'agir, l'absence d'une autre institution habilitée à prendre de telle décision, le manque d'expérience du décideur⁶ et le niveau de

⁵ Voir Cashman (1993) pour les autres catégories de relations interpersonnelles.

⁶ Le manque d'expérience en relations internationales d'un leader va limiter ses choix et le forcer à agir selon ses « *natural problem-solving predispositions* », précise Cashman (1993, p. 38).

stress engendré par la situation. Toutefois, Tetlock (1981, p. 1) précise que même quand les contraintes à la prise de décision sont nombreuses, il reste toujours une marge de manœuvre au décideur pour faire valoir sa préférence. Maoz et Shayer (1987, pp. 576-577) abondent dans ce même sens pragmatique. Pour eux, les décisions ne se prennent pas toutes seules : au final, il y a toujours un individu qui donne son approbation.

Une vaste étude menée par Kegley et Wittkopf (1999) sur les décideurs et la politique étrangère révèle que les comportements de l'État ne sont que « preferences, actions and initiatives of the highest political holder » (cité dans Ochanja Ngara, Esebonu et al., 2013, p. 76). Ceci expliquerait pourquoi certaines doctrines de politique étrangère portent le nom de leur auteur, comme les doctrines Reagan, Clinton ou Obama. Schoen (2007), en étudiant la politique étrangère allemande, a démontré que certains traits de personnalités comme la motivation, l'objectif personnel et les valeurs personnelles du décideur influent sur sa perception du contexte international, qui agit à son tour dans ses décisions.

2.2.2. LE LEADERSHIP

Tout comme les études qui ont été menées sur le rôle de la personnalité du décideur en relations internationales, le rôle du leadership a aussi été largement traité. Les chercheurs qui ont exploré ce sujet (Preston, 2001; Karboo et Harmann, 1998; Karboo, 1997; Hermann et Hagan, 1998; Keller et Yang, 2008) admettent tous de l'importance du leadership dans la formulation de la politique étrangère d'un État. Cependant, il importe de noter la parenté entre la théorie de leadership et celle de la personnalité, la première s'inspirant de la seconde. Karboo (1997, p. 562) reconnaît ce lien : « The literature on presidential [leadership] styles is often concerned with the individual orientations of the president and draws many of its concepts from theories of personality. » Les études sur le leadership en relations internationales peuvent être catégorisées de deux manières : les études des caractéristiques (Campbell, 1986; Crabb et Mulcahy, 1986; etc.) et les études typologiques (Johnson, 1974; Preston, 2001; etc.). Les premières identifient un ou des éléments pour

comprendre l'impact du leadership sur la politique étrangère tandis que les secondes classifient les décideurs selon leur type de leadership.

Preston (2001) se sert de deux facteurs – « need for change and sensitivity to context » – pour élaborer une typologie de huit types de dirigeants. Il identifie le directeur, l'administrateur, le magistrat, le délégateur, le navigateur, l'observateur, le factionnaire et le dissident. L'auteur admet toutefois que le leadership d'un dirigeant peut évoluer avec le temps. En effet, avec l'expérience et l'acquisition de nouvelles connaissances, un chef d'État peut devenir plus directeur, moins délégateur, etc. Il affirme aussi qu'il est possible de voir deux types de leadership en un individu lorsqu'il est devant deux situations différentes. Par exemple, un dirigeant peut agir différemment en politique intérieure et en politique extérieure.

Les recherches de Hermann ont permis d'identifier trois questions pour cerner le type de leadership exercé par un chef d'État :

1) how do leaders react to political constraints in their environment - do they respect or challenge such constraints? 2) how open are leaders to incoming information - do they selectively use information or are they open to information directing their response? and 3) what are the leaders' reasons for seeking their positions - are they driven by an internal focus of attention within themselves or by responses from salient constituents. (Kaarbo et Herman, 1998, p. 248)

Les réponses à ces questions permettant de savoir si l'individu étudié est sensible au contexte politique et à quel degré il cherche à contrôler la situation donneraient une meilleure idée du type de leadership qu'il assume.

Kaarbo (1997, p. 553) reconnaît d'emblée que « prime ministers leadership styles can influence the foreign policy of parliamentary democracies » et identifie cinq variables pour reconnaître le genre de leadership du dirigeant : son intérêt/son expérience, sa motivation, son style de gestion de conflit, son style de gestion d'informations et son style de gestion de

son parti. La chercheuse réussit à démontrer que ces indicateurs développés pour étudier les présidents peuvent aussi servir pour analyser les premiers ministres.

Johnson, qui a étudié les présidents américains de Harry Truman à Richard Nixon, identifie trois types de leadership : formel, compétitif, collégial (Mitchell, 2015, p. 11). Le premier type favorise une gestion ordonnée et analytique, le deuxième une gestion engagée et compétitive et le troisième une gestion en équipe.

Pour les besoins de notre étude qui cherche à comprendre pourquoi le gouvernement de Charest a été le plus actif en relations internationales, nous ne ferons pas la distinction entre personnalité et leadership, car nous considérons que ces deux éléments sont interdépendants. Et ces deux éléments relèvent d'une seule source : l'individu. C'est pour cette raison que nous utiliserons le mot « individualité » pour signifier « personnalité » et « leadership ».

Il se pourrait également qu'un ou plusieurs autres facteurs ressortent de manière à nuancer ou carrément invalider notre hypothèse de départ. Nous resterons à l'affût de ces indices notamment dans les entretiens avec les acteurs choisis.

2.3. LA PERTINENCE ET LA CONTRIBUTION

La pertinence de cette étude réside dans son originalité, car aucun autre chercheur ne s'est penché systématiquement sur le rôle des premiers ministres québécois en matière des relations internationales. Cet exercice est pourtant commun au niveau des premiers ministres fédéraux ou des présidents (Ngara, Esebonu et al., 2013; Hermann, 1980; Dyson et Preston, 2006; Dyson, 2006; Koh, 1988). Par exemple aux États-Unis, des chercheurs ont tenté de comprendre les impacts du Département d'État, du Congrès, de la Cour suprême, ou du président sur la politique étrangère. Au Canada également, des chercheurs ont étudié l'influence du premier ministre canadien dans la politique étrangère. Nossal, Roussel et

Paquin (2007, p. 289) expliquent que malgré qu’historiquement la « conduite des affaires étrangères incombe à la Couronne », la liberté d’action du premier ministre canadien est considérable surtout s’ils sont élus pour plus d’un mandat (voir aussi Gecelovski, 2015). Ainsi, plusieurs premiers ministres ont su laisser leur marque dans l’histoire de la diplomatie canadienne, et cet apport est mis en exergue dans leurs biographies et mémoires, parfois spécifiquement dédiés à la politique étrangère. Ainsi, le rôle de Lester B. Pearson ou de Pierre-E. Trudeau en politique étrangère est abondamment documenté (voir, par exemple, Granatstein et Bothwell, 1990 ; Head et Trudeau, 1995 ; Hilmer, 1999 ; Pearson, 1972). Au Québec toutefois, État fédéré doté aussi d’un système parlementaire dirigé par un premier ministre, les études sont rares.

La contribution de cette étude sera donc de deux ordres. Dans un premier temps, nous étudierons un sujet qui n’a pas été étudié de manière systématique et dans un deuxième temps, nous nous offrirons une explication au phénomène observé dans le cadre d’une étude de cas.

2.4. MÉTHODOLOGIE

L’étude du rôle de l’individualité en politique étrangère a longtemps soulevé des débats parmi les chercheurs. C’est méthodologiquement « impossible and unscientific », disaient-ils (Karboo, 1997, p. 556). D’autres, comme Blondel et Weller (cités dans Karboo, 1997, pp. 556-557), signalaient qu’il n’y avait pas suffisamment d’informations publiques pour corréler caractéristiques individuelles et résultats en relations internationales. C’est en réponse à ces critiques que sont nées quelques techniques d’analyse qui se veulent plus rigoureuses, comme celle de « at-a-distance study » de la psychologue politique Margaret Hermann. Cette technique consiste à étudier les réponses aux questions dans les Parlements et Assemblées législatives, les réponses dans les conférences de presses ou autres réactions improvisées des décideurs (Hermann, 1980, p. 14). Ces prises de parole impromptues sont

privilégiées, car elles révèlent la « vraie nature » des décideurs qui ne reprennent pas le message d'un communiqué minutieusement rédigé par leurs collaborateurs.

C'est donc cette méthode de collecte de données que nous comptons privilégier pour notre recherche qui est une étude de cas. Celle-ci servira à vérifier notre hypothèse (Gagnon, 2005, p. 2), car nous tenterons de démontrer que le degré d'activité du gouvernement de Charest sur la scène internationale est dû à l'individualité du premier ministre.

Notre étude de cas sera naturellement de type qualitatif : nos données proviendront d'entrevues et de sources documentaires et notre analyse se fera à partir d'interprétation qualitative (Remler et Van Ryzin, 2011, p. 57). Ainsi, les données recueillies seront structurées et organisées de manière à faire ressortir des modèles ou des tendances (Fortin, 2010, p. 459). Comme le dit Roy (2003, p. 177), la multiplication des méthodes de collecte de données dans une étude de cas est souhaitable, car cela nous permet de fonder « [nos] observations sur des bases plus solides. » Gardant cela à l'esprit, nous consulterons des sources primaires que sont les articles de journaux et les communiqués de presse du gouvernement du Québec, étudierons les prises de paroles de Jean Charest lors des débats à l'Assemblée nationale et mènerons des entrevues semi-dirigées avec le principal intéressé, Jean Charest, et quelques personnes qui l'ont côtoyé.

Nous avons choisi de questionner ces individus dans des entrevues semi-dirigées, car c'est une méthode de collecte de données qui permet la « compréhension du monde de l'autre » et « [rend] explicite l'univers de l'autre » (Savoie-Zajc, 2003, p. 299). C'est précisément ce que nous souhaitons, car nous voulons connaître sans biais tous les facteurs qui ont motivé le gouvernement de Charest à occuper autant la scène internationale afin de tester notre hypothèse. De plus, ce type d'entrevues permet une grande flexibilité : une série de sujets et thèmes seront définis, mais nous poserons les questions aléatoirement de la manière la plus efficace (Fortin, 2010, p. 429). Nous avons élaboré un questionnaire pour l'ancien premier ministre Charest et un deuxième pour les autres personnes interviewées. Ils se trouvent en

Annexe 1A et 1B. Nos questions sont « ouvertes, courtes, neutres et pertinentes » comme le recommande Savoie-Zajc (2003, p. 308).

Lorsqu'est venu le temps de produire notre recherche et de rédiger notre article scientifique, nous nous sommes heurtés à certains obstacles qui sont détaillés dans la conclusion générale.

3. L'ARTICLE SCIENTIFIQUE (DÉVELOPPEMENT)

Ce chapitre du mémoire présente l'article scientifique soumis à la RQDI. Cet article tente d'expliquer le degré d'activité international du gouvernement du Québec sous la direction du premier ministre Jean Charest. L'hypothèse posée est que l'intérêt et le leadership personnels du premier ministre pour les questions de politiques internationales constituent, plus que tout autre facteur, la clé de l'explication.

Dans un premier temps, nous dressons un bilan des activités internationales du Québec sous le gouvernement Charest tout en comparant sommairement ce bilan avec celui des deux gouvernements précédents. Dans un second temps, nous tenterons d'expliquer pourquoi le Québec a été si actif sous la direction de Jean Charest à partir du résultat d'entrevues semi-dirigées anonymes avec quatre hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec, un ex-délégué du Québec, deux anciens conseillers politiques de Jean Charest, un haut fonctionnaire de la Commission européenne et ainsi que Jean Charest lui-même. Le cadre conceptuel utilisé est celui qui a été présenté à la section précédente. Finalement, soulignons que nous avons conservé le style des références demandé par la RQDI dans cette partie du texte.

3.1. INTRODUCTION

La politique internationale du Québec sous le gouvernement dirigé par Jean Charest (2003-2012) présente un paradoxe. C'est en effet sous la direction d'un premier ministre résolument fédéraliste que la politique internationale du gouvernement québécois a été la plus active, du moins depuis la fin des années 1960.

L'héritage de Charest est important : la relance des négociations de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (AECG), l'Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et une nouvelle politique ambitieuse à l'égard des États-Unis. En raison de son intérêt pour l'environnement, le gouvernement Charest a également laissé sa marque à ce sujet sur la scène internationale, comme l'atteste la participation du Québec au second plus important marché du carbone au monde avec la Californie, la Western Climate Initiative. De plus, aucun de ses prédécesseurs n'a participé à autant d'activités à l'étranger que Jean Charest. Ce dernier rivalise même avec les chefs d'État des pays membres du G7⁷.

Le premier ministre Charest a été encensé pour ses actions internationales même par ses rivaux politiques. Selon l'ex-député de la Coalition Avenir Québec, Gérard Deltell : « notre premier ministre actuel [Jean Charest], dans les affaires internationales, agit avec hauteur, dignité et talent »⁸. L'ancien ministre des Relations internationales, Jean-François Lisée, est même allé jusqu'à attribuer à Jean Charest le « Prix du Parlementaire s'étant le plus illustré hors Québec »⁹. Lisée, peu susceptible d'être complaisant à l'égard de l'ex-premier ministre, écrit « [qu'une] fois franchie la frontière, Jean-Charest-le-partisan devient Jean-

⁷ Jocelyne Richer, « Les tours du monde de Jean Charest », *L'actualité* (4 juillet 2011), en ligne: L'actualité <<http://www.lactualite.com>>.

⁸ Auteur anonyme, « 50 ans de présence québécoise en France. L'opposition en profite pour encenser Jean Charest... oui, oui, vraiment », – Le courrier parlementaire, 29 septembre 2011, <http://www.courrierparlementaire.com/article/lopposition-en-profite-pour-encenser-jean-charest-oui-oui-vraiment>

⁹ Jean-François Lisée, « Jean Charest : Prix du Parlementaire s'étant le plus illustré hors Québec », *L'actualité* (10 décembre 2009), en ligne: L'actualité <<http://www.lactualite.com>>.

Charest-le-grand-ambassadeur. Les membres de la petite, mais dynamique diplomatie québécoise (et les diplomates étrangers) vous le disent en privé : il est parfait¹⁰ ». Bernard Landry, ancien rival de Charest lors de la campagne électorale de 2003, a également appuyé vigoureusement l'initiative de Jean Charest sur l'entente de libre-échange avec l'Europe allant jusqu'à s'en attribuer la paternité.¹¹ Selon l'ex-ministre des Relations internationales du Québec sous le Parti Québécois, Sylvain Simard, sur les relations France-Québec : « Je crois que le premier ministre du Québec s'est inscrit dans la lignée de tous les grands premiers ministres du Québec dans sa relation avec la France, il a approfondi cette relation, et je pense que, là-dessus, nous pouvons en être fiers »¹². Pour ses actions en matière d'environnement, l'ex-premier ministre a même remporté le prix du South Australian International Climate Change Leadership Award en plus d'avoir été encensé par Al Gore l'ancien vice-président américain¹³.

Cette situation est paradoxale, car on pourrait penser qu'un gouvernement fédéraliste accepterait plus naturellement la primauté du gouvernement fédéral quant aux questions internationales ou chercherait activement à limiter la possibilité de conflits avec ce dernier afin de démontrer que le fédéralisme fonctionne¹⁴. On peut aussi déduire qu'un parti fédéraliste serait nécessairement moins dynamique sur les questions internationales que ne

¹⁰ *Ibid*

¹¹ Antoine Robitaille, « Charest l'Européen », *Le Devoir*, 23 février 2008, p. A1

¹² Auteur anonyme, « 50 ans de présence québécoise en France. L'opposition en profite pour encenser Jean Charest... oui, oui, vraiment », – *Le Courrier parlementaire*, 29 septembre 2011, <http://www.courrierparlementaire.com/article/lopposition-en-profite-pour-encenser-jean-charest-oui-oui-vraiment>

¹³ Paul Journet, « Une forêt nommée Charest », *La Presse* (7 décembre 2010), en ligne: *La Presse* < <http://www.lapresse.ca> >.

¹⁴ À noter que Shiro Noda, (*Entre l'indépendance et le fédéralisme. La décennie marquante des relations internationales du Québec. 1970-1980*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001) avait conclu à une grande continuité des actions internationales entre les gouvernements libéraux et péquistes dans les années 1970 et 1980. Dans le cas du gouvernement Charest, on note au contraire une augmentation importante des activités internationales.

l'est un parti souverainiste dont l'objectif fondamental est de faire du Québec un pays souverain¹⁵.

Pourtant, certains faits démontrent le contraire. Sous le gouvernement Charest, non seulement l'ordre du jour international du Québec s'est-il approfondi et élargi notamment en comparaison avec le bilan du Parti Québécois sous Lucien Bouchard et Bernard Landry¹⁶ ou sous Robert Bourassa à partir de la moitié des années 1980, mais en plus le gouvernement du Québec a été très souvent en opposition avec la position du gouvernement du Canada pour des questions de politiques internationales d'importance. De même, pour plusieurs enjeux, le gouvernement du Québec a exercé une grande influence sur le gouvernement du Canada, par exemple sur la question de la place du Québec à l'UNESCO ou encore dans les négociations commerciales avec l'Union européenne.

Comment expliquer le degré d'activité internationale du gouvernement du Québec sous la direction du premier ministre Jean Charest ? L'hypothèse de cet article est que c'est l'intérêt et le leadership personnels du premier ministre pour les questions de politiques internationales qui constituent, plus que tout autre facteur, la clé de l'explication.

Dans un premier temps, nous dressons un bilan des activités internationales du Québec sous le gouvernement Charest tout en comparant sommairement ce bilan avec celui des deux gouvernements précédents. Dans un second temps, nous tenterons d'expliquer pourquoi le Québec a été si actif sous la direction de Jean Charest à partir du résultat d'entrevues semi-dirigées anonymes avec quatre hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec, un ex-délégué du Québec, deux anciens conseillers politiques de Jean Charest, un haut fonctionnaire de la Commission européenne et ainsi que Jean Charest lui-même.

¹⁵ Cette idée a été élaborée par : Earl Fry, "Québec Confronts Globalization: A model for the Future ?", *Québec Studies*, No.30, Fall 2000/Winter 2000.

¹⁶ Stéphane Paquin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006, 360 p.; François Pétry, *Le Parti Québécois. Bilan des engagements électoraux 1994-2000*, Montréal, VLB Éditeur, 2002, 357 p.

3.2. LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC SOUS JEAN CHAREST

Aucun autre premier ministre avant Jean Charest n'avait autant voyagé à l'étranger de l'histoire du Québec. Entre 2003 et 2011, il a effectué 62 missions internationales pour une moyenne de huit déplacements par an¹⁷. Il a ainsi franchi les frontières du Québec pratiquement deux fois plus souvent que ses deux prédécesseurs¹⁸, Lucien Bouchard et Bernard Landry, réunis (32 déplacements en sept ans)¹⁹. Le premier ministre Charest s'est déplacé deux fois plus souvent en mission officielle en France que Lucien Bouchard et Bernard Landry, pourtant réputés francophiles. Le président français Jacques Chirac, lors de vacances au Québec en 2003, s'est même rendu à la résidence du premier ministre pour un dîner privé, un événement inédit dans l'histoire du Québec.

Jean Charest a voyagé beaucoup plus que les premiers ministres de l'Alberta, la province la plus riche du Canada sur une base par habitant, Ralph Klein et Ed Stelmach. Entre 2003 et 2011, Klein et Stelmach ont effectué au total 22 missions à l'étranger, visité 15 pays et 26 villes. Jean Charest a accompli pratiquement trois fois plus de missions, et il a visité 16 pays et 51 villes²⁰.

Les déplacements internationaux de Jean Charest le placent pratiquement à égalité avec plusieurs premiers ministres canadiens et chefs d'État de pays membres du G7. En effet, selon des données obtenues du Bureau du Conseil privé du Canada en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, les premiers ministres canadiens Jean Chrétien (1993-2003), Paul Martin (2004-2005) et Stephen Harper (2008-2014) ont voyagé respectivement neuf, onze

¹⁷ Les chiffres pour 2014-2015 et de 2015 et 2016 (l'année se termine le 31 mars) sont de l'ordre de 10 et 12 missions internationales respectivement. Pour le moment Philippe Couillard voyage plus que Jean Charest. Il reste à voir si la tendance se maintiendra. Cela dit, Philippe Couillard voyage beaucoup notamment en raison des gestes structurant qui ont été posés par Jean Charest et contrairement à ce dernier, le premier ministre Couillard, tout comme Pauline Marois, a beaucoup réduit, le budget du ministère des Relations internationales.

¹⁸ Les chiffres pour le gouvernement de Bourassa ne sont pas accessibles.

¹⁹ Jocelyne Richer, *Supra* note 1

²⁰ *Ibid*

et dix fois en moyenne par année au cours de leur mandat. Du côté de la France, les anciens premiers ministres français Jean-Pierre Raffarin (2002-2005) et Dominique Villepin (2005-2007) ne s'étaient déplacés que six fois par année à l'extérieur de l'Hexagone durant leur mandat respectif²¹. Même le président des États-Unis, Barack Obama, n'est sorti des frontières de son pays qu'en moyenne sept fois par année entre 2008 et 2014²².

Jean Charest était également la personnalité québécoise la plus citée à l'extérieur du Québec. Une étude commandée par le ministère des Relations internationales en 2012, dont nous avons obtenu copie, démontre que vers la fin du mandat du gouvernement de Charest entre 2010 et 2011 (soit avant la grève étudiante de 2012), le premier ministre était la personnalité québécoise la plus citée dans les grands journaux de douze États choisis (États-Unis, Mexique, France, Royaume-Uni, Espagne, Belgique, Allemagne, Italie, Inde, Chine, Japon et Brésil)²³. En effet, Charest représentait 44 % du poids total des mentions, bien avant les habituels ambassadeurs traditionnels comme le Cirque du Soleil (6 %) et les joueurs du Canadien de Montréal (5 %)²⁴.

3.3. LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Le gouvernement Charest a laissé un héritage important en matière de politique internationale. Sous la gouverne de Jean Charest, le gouvernement du Québec a fait paraître La Politique internationale du Québec : la force de l'action concertée²⁵. Cette politique, qui a été préfacée par le premier ministre, est la plus intégrée jamais formulée : tous les

²¹ Bruno Jeudy, « François Fillon, premier ministre globe-trotteur », *Le Figaro* (29 mars 2008), en ligne: Le Figaro < <http://www.lefigaro.fr> >.

²² États-Unis, State Department, *Travels of the President Barack Obama*, Québec, États-Unis, 2015.

²³ La majorité des citations étaient liées au Plan Nord, un vaste plan de développement du Nord québécois lancé en 2011 à l'initiative de Charest.

²⁴ Analyse de la personnalité médiatique du Québec dans la presse internationale (12 pays) en 2010 et en 2011. Document daté du 24 février 2012

²⁵ Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, *La politique internationale du Québec. La force de l'action concertée*, Québec, Gouvernement du Québec, 2006. Cette politique inclut une courte préface du premier ministre en introduction de document alors que le plan stratégique de 2001 n'a qu'un message de la ministre en titre Louise Beaudoin.

ministères et organismes qui ont des activités internationales ont été consulté et incorporés à la politique (notion de « concertée »). De plus, cette politique a été accompagnée par un plan d'action, une première, avec des réinvestissements de plusieurs dizaines de millions de dollars notamment pour les questions liées aux changements climatiques.

Les thèmes abordés dans la politique internationale portent sur le renforcement de la capacité d'action et d'influence de l'État (l'action concertée), l'économie et l'investissement, la sécurité, l'identité et la culture et la solidarité internationale. Aucune autre politique internationale ne va aussi loin dans l'intégration de l'action gouvernementale. On note cependant que plusieurs thématiques ne sont pas l'objet de traitement propre : l'éducation, l'environnement et l'immigration qui, contrairement aux thèmes précédents, n'ont pas eu droit à des chapitres distincts. La chose est étonnante compte tenu de l'importance de la question environnementale dans la politique du gouvernement Charest.

Ce document surpasse en précision et en cohérence les politiques internationales adoptées dans le passé²⁶. Les précédentes politiques internationales publiées en 1984²⁷ et en 1991²⁸ par le ministre des Relations internationales Bernard Landry et le ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, prennent pour leur part une connotation plus étroitement économique alors que le gouvernement du Parti québécois en 1999 n'a pas fait adopter d'énoncé de politique internationale, mais seulement un plan stratégique²⁹.

²⁶ David Crikemans, (2010). « Regional Sub-State Diplomacy from a Comparative Perspective: Quebec, Scotland, Bavaria, Catalonia, Wallonia and Flanders ». *The Hague Journal of Diplomacy*, vol. 5, n^{os} 1-2 : 37-64.

²⁷ Ministère des Relations internationales (1985), *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance : énoncé de politique de relations internationales*, Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 115 pages.

²⁸ Ministère des Affaires internationales (1991), *Le Québec et l'interdépendance : le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, Québec, Gouvernement du Québec, 245 pages.

²⁹ Ministère des Relations internationales (2001), *Le Québec dans un ensemble international en mutation. Plan stratégique 2001-2004*, Québec, Gouvernement du Québec, 84 pages.

3.4. LA PLACE DU QUÉBEC DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Sous la gouverne de Jean Charest, le gouvernement du Québec a confronté, voire très sévèrement critiqué, le gouvernement du Canada au sujet de politiques internationales, notamment sur la question des changements climatiques.

Sur la question de la place du Québec dans les organisations internationales et du statut du Québec, le gouvernement Charest n'a pas hésité à réclamer plus de pouvoir pour son gouvernement et à défendre les intérêts du Québec. Il a ainsi été plus revendicateur que Robert Bourassa sur la question et rejoignait certaines positions du Parti Québécois. En effet, les accords du Lac Meech et de Charlottetown étaient muets sur cette question. À cet égard, Jean Charest a déjà déclaré : « Dans la défense de notre identité, nous, fédéralistes, sommes aussi agressifs que les souverainistes peuvent l'être »³⁰. Dans sa conception du fédéralisme, Jean Charest affirme que : « nous sommes égaux, nous ne sommes pas les gouvernements juniors du gouvernement national »³¹.

Il a également poussé plus loin l'idée de la doctrine Gérin-Lajoie en affirmant en 2004, lors d'une conférence tenue à l'École nationale d'administration publique (ENAP), que : « ce qui est de compétence québécoise chez nous est de compétence québécoise partout »³². Cet énoncé est repris encore aujourd'hui tant par le premier ministre Philippe Couillard³³ que par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine Saint-Pierre³⁴. Cette formule est devenue la nouvelle base doctrinaire de l'action gouvernementale en complément de la doctrine Gérin-Lajoie.

³⁰ Cité dans Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *The Politics of Canadian Foreign Policy*, Montréal-Queen's, McGill-Queen's Press, à la p. 354.

³¹ Cité dans Jocelyne Richer, *Supra* note 1

³² Cité dans Stéphane Paquin et Annie Chaloux, « Le Québec sur la scène internationale. Les raisons de son dynamisme » (2010) 13:1 *Globe : revue internationale d'études québécoises*, à la p. 27.

³³ Ministère du Conseil exécutif, *Discours d'assermentation du Conseil des ministres du gouvernement du premier ministre Philippe Couillard*, Québec, Gouvernement du Québec, 2014.

³⁴ Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, *Colloque sur le cinquantième anniversaire de la Doctrine Gérin-Lajoie : « Pérenniser l'objectif, moderniser les*

À l'époque, le premier ministre avait confié au ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, le mandat de négocier avec le gouvernement du Canada une place pour le Québec dans les organisations internationales et dans les traités touchant les champs de compétence du Québec³⁵. Dès le 30 janvier 2004, lors d'une rencontre des premiers ministres du Canada, le gouvernement du Québec aborde la question de la place des provinces dans les négociations et organisations internationales. Il s'agissait de la première fois depuis la Charte de Victoria de 1971 que le gouvernement du Canada acceptait le principe de la négociation sur ce thème. En février 2004, Pierre Pettigrew, ancien ministre fédéral des Affaires étrangères de Paul Martin, affirmait au quotidien *Le Devoir* qu'il serait préférable : « que les provinces ne soient pas soumises à l'arbitraire d'un ministre capricieux qui, tout à coup, ne ferait pas les négociations de la même manière »³⁶. Le 17 mai 2004, lors d'un discours présenté devant la Chambre de commerce de Laval, Paul Martin s'est montré ouvert quant à l'idée d'accorder un rôle plus accru aux provinces en matière de relations internationales. Toutefois, devant la levée de boucliers au Canada anglophone, le gouvernement du Canada révisé sa position. Pierre Pettigrew, à ce moment ministre des Affaires étrangères, soutient alors que la doctrine Gérin-Lajoie est « dépassée »³⁷.

Le gouvernement Charest relance le dossier et rend public, le 14 septembre 2005, un document dans lequel il précise ses demandes à Ottawa relativement à une place pour le Québec dans les « forums » internationaux. Les demandes mises de l'avant par le gouvernement s'affichent alors comme un complément à la doctrine Gérin-Lajoie. Dans un

moyens », Québec, Gouvernement du Québec, 2015.

³⁵ Stéphane Paquin, « Le fédéralisme d'ouverture et la place du Québec (et des autres provinces) dans les négociations internationales: rupture dans la continuité? » (2014) 20:1 *Canadian Foreign Policy Journal*, aux p. 28-37.

³⁶ Robert Dutrisac, « Charest confie à Pelletier la négociation de la représentation internationale », *Le Devoir* (19 mars 2004), à la p. A2.

³⁷ Benoît Pelletier, « La doctrine Gérin-Lajoie: un cadre de référence toujours d'actualité », *Le Devoir* (10 septembre 2005), en ligne: *Le Devoir* <<http://www.ledevoir.com>>.

certain sens, elles vont encore plus loin, car elles concernent également la présence du gouvernement du Québec dans certaines organisations très clairement politiques comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le gouvernement du Québec ne réclame cependant qu'une place pour le Québec au sein de la délégation canadienne – la doctrine Gérin-Lajoie ne définissant pas les modalités de la participation autonome du gouvernement du Québec dans de telles instances.

Encore une fois, le Canada anglais s'opposera à ces demandes du Québec. On a pu lire à cette époque en page éditoriale du *Globe and Mail* : « Even the most decentralized federations reserve one power for the central government: the power to represent the country abroad. In foreign affairs, a nation must speak with one voice »³⁸. Accorder un rôle aux provinces en matière de relations internationales « is a recipe for diplomatic disaster », signalait le quotidien. Le *Ottawa Citizen* ajoute : « The idea is ridiculous. Operating on the international stage – at the United Nations, signing treaties, declaring and ending wars – is one of the core functions of a national government »³⁹. Même type de propos dans le *National Post* :

For a nation to be well-represented abroad, it must speak with one voice. If Quebec gets its wish to have standing at international negotiations relevant to areas of provincial jurisdiction – UNESCO, which deals with education and cultural affairs, is one of its preferred examples – Canada's official position will become incomprehensible on any issue on which the federal government and the province are not in full agreement.⁴⁰

L'enjeu rebondira lors de la campagne électorale de 2005-2006 et, à la surprise générale, Stephen Harper fera la promesse de s'inspirer des ententes sur la Francophonie afin d'accorder une place pour le Québec à l'UNESCO. Même si la chose semble impossible en raison des statuts de l'UNESCO, un accord sera négocié. En mai 2006, une entente est conclue entre Stephen Harper et Jean Charest quant à la participation du Québec, au sein de

³⁸ Éditorial, « Why Canada speaks for Quebec abroad », *Globe and Mail* (5 octobre 2005), en ligne: [Globe and Mail <http://www.theglobeandmail.com>](http://www.theglobeandmail.com).

³⁹ Éditorial, « One Country, One Voice », *The Ottawa Citizen* (5 octobre 2005), en ligne: [The Ottawa Citizen <http://www.ottawacitizen.com>](http://www.ottawacitizen.com).

⁴⁰ Éditorial, « Let Canada speak with one voice », *National Post* (2 septembre 2005), en ligne: [National Post <http://www.nationalpost.com>](http://www.nationalpost.com).

la délégation canadienne, aux travaux de l'UNESCO. À la suite de l'insistance de Charest⁴¹, le concept de « fédéralisme asymétrique » apparaîtra dans le texte final de l'accord. De plus, il est inscrit dans l'accord dans le tout premier alinéa « Reconnaissant que [...] la spécificité du Québec, fondée entre autres sur l'usage de la langue française et une culture unique, l'amenant à jouer un rôle particulier au niveau international »⁴². C'est ainsi que les pressions du gouvernement Charest sur Ottawa ont su garantir au Québec une place permanente dans la délégation canadienne à l'UNESCO, créant un précédent dans cette institution onusienne⁴³. Il s'agit d'un précédent d'importance dans l'histoire diplomatique du Québec.

3.5. LES RELATIONS FRANCE-QUEBEC

La relation entre la France et le Québec a également connu d'importants développements sous le gouvernement Charest. Contrairement à Robert Bourassa qui a choisi de ne pas respecter l'importante entente conclue par René Lévesque et Raymond Barre en 1977 concernant les visites alternées entre les premiers ministres de la France et du Québec, et qui refusera même la Légion d'honneur, craignant une réaction négative du Canada anglais pendant l'Accord du lac Meech⁴⁴, les relations France-Québec sous Jean Charest sont bonnes. En plus de l'organisation d'une mission économique conjointe avec le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin au Mexique en 2004, une première, et de la participation de la France dans les activités marquant le 400^e anniversaire de la ville de Québec, la relation franco-québécoise a connu d'autres avancées également.

⁴¹ Entretien avec Jean Charest, 2015

⁴² Ministère du Conseil exécutif, *Le Premier ministre Harper et le premier ministre Charest signent un accord historique établissant un rôle formel pour le Québec à l'UNESCO*, Québec, Gouvernement du Québec, 2006.

⁴³ Stéphane Paquin « La politique internationale du Québec », dans Robert Bernier (dir.), *Les défis Québécois : conjonctures et transitions*, Presses de l'Université du Québec, 2014, pp. 439- 456.

⁴⁴ Sur cette question voir Stéphane Paquin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006,

C'est lors de la période au pouvoir du gouvernement Charest que la position de la France est devenue moins clairement sympathique au mouvement souverainiste⁴⁵. Lorsque le président de la République française, Nicolas Sarkozy, vient au Québec dans le cadre des festivités du 400^e anniversaire de la ville de Québec, du Sommet de la Francophonie ou du Sommet Canada-Europe – le tout sur fond de crise financière internationale –, c'est, entre autres, pour redéfinir la relation de la France avec le Québec.

Non seulement était-ce la première fois qu'un président français était invité à s'adresser aux parlementaires à l'Assemblée nationale, mais en plus, après son discours, Nicolas Sarkozy a personnellement signé la nouvelle Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Cette entente du 17 octobre 2008 crée un précédent sur les questions de mobilité de la main-d'œuvre entre un pays d'Europe et un territoire en Amérique du Nord. Elle facilite la mobilité de quelques centaines de milliers de personnes occupant une profession ou un métier réglementés qui désirent travailler en France ou au Québec⁴⁶. Cette signature s'inscrit dans une longue histoire de conclusions d'ententes France-Québec depuis la première en 1965. Il s'agit cependant de la toute première entente entre la France et le Québec à être signée par un président français et un premier ministre du Québec.

C'est aussi à la suite d'interventions de Jean Charest, et de sa relation personnelle avec le président français Nicolas Sarkozy, qu'a émergé le lancement de la négociation pour l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), la plus importante négociation commerciale pour le Canada depuis l'ALENA au début des années 1990.

⁴⁵ Jérémie Cornut, « The special relationship transformed. Canada-Quebec-France triangle after de Gaulle », *American Journal of Canadian Studies*, à paraître 2016.

⁴⁶ Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, *La reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles : entente Québec-France*, Québec, Gouvernement du Québec, 2015.

Sur cette question, le rôle de Jean Charest et du délégué du Québec à Bruxelles, Christos Sirros, a été déterminant⁴⁷. Un haut fonctionnaire de la Commission européenne a même utilisé l'expression « mafia québécoise à Paris » afin d'illustrer l'influence du Québec sur la présidence française de l'Union européenne⁴⁸. Yves-Thomas Dorval, président du Conseil du Patronat du Québec, reconnaît également cela : « cette démarche [l'AECG] a été grandement inspirée par [un] ancien premier ministre du Québec, M. Jean Charest, qui a cru aux avantages d'un tel accord dès le début et a mis tout son poids politique afin qu'il puisse se concrétiser.⁴⁹ »

Le président Sarkozy est également celui qui a réaligné la position française sur la question du statut politique du Québec. En mars 2008, la presse québécoise avait rapporté les propos de l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Selon lui, le président voulait tourner la page sur la doctrine de « non-ingérence, non-indifférence » qui déterminait les rapports France-Québec depuis qu'Alain Peyrefitte l'avait formulée en 1977.

C'est le 8 mai 2008 qu'on commence réellement à comprendre le sens de ce réalignement. Lors d'un hommage aux soldats canadiens tombés pendant la Seconde Guerre mondiale en Normandie en présence de la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, le président français s'éloigne de la politique traditionnelle française à l'endroit du Québec. Il déclare :

Vous savez que nous, on est très proches du Québec, mais je vais vous le dire, on aime beaucoup le Canada aussi. On n'oppose pas nos deux amitiés et nos deux fidélités. On les rassemble pour que chacun comprenne que ce que nous avons en commun, on va le tourner vers l'avenir pour que l'avenir du Canada et de la France soit l'avenir de deux pays pas simplement alliés, mais deux pays amis.⁵⁰

⁴⁷ Entrevue avec Christos Sirros, 2013.

⁴⁸ Entrevue anonyme avec un haut fonctionnaire de la Commission européenne, 2013.

⁴⁹ Affaires mondiales Canada, *Canada-Union européenne : Accord économique et commercial global (AECG)*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2015.

⁵⁰ Robert Dutrisac, « Vibrante déclaration d'amour de Sarkozy au Canada », *Le Devoir* (9 mai 2008), en ligne: Le Devoir <<http://www.ledevoir.com>>.

Plus tard en mai, lors de la remise de l'ordre de chevalier de la Légion d'honneur à Céline Dion, Sarkozy déclare de nouveau : « Je fais partie de ces Français qui considèrent que le Québec sont nos frères et que le Canada sont nos amis. Je n'oppose pas les deux »⁵¹.

Dans son discours à l'Assemblée nationale du Québec, le président Sarkozy avait également exalté la force des liens fraternels entre la France et le Québec, les relations privilégiées et le dialogue d'égal à égal. Cependant, lors d'une conférence de presse plus tôt dans la journée, en compagnie du premier ministre canadien Stephen Harper, Sarkozy était intervenu en faveur du fédéralisme canadien et du « besoin d'unité dans le monde »⁵². Lors d'une réponse à une question d'un journaliste, Sarkozy affirme son hostilité à l'égard d'une partition du Canada en déclarant :

Le Canada a toujours été un allié de la France, il est membre du G8. Et franchement, s'il y a quelqu'un qui vient me dire que le monde d'aujourd'hui a besoin d'une division supplémentaire, c'est qu'on n'a pas la même lecture du monde.⁵³

Cette intervention du président français a eu lieu quelques jours après l'élection fédérale de 2008 qui a vu le Québec élire à Ottawa 49 députés bloquistes⁵⁴. Au début de 2009, Sarkozy va même jusqu'à associer le projet souverainiste au « sectarisme », soulevant ainsi l'indignation des chefs du Parti Québécois et du Bloc Québécois⁵⁵. Lors de la remise du grade de commandeur de la Légion d'honneur au premier ministre Charest en février 2009, le président précise sa pensée :

La non-ingérence et non-indifférence qui a été la règle pendant des années, honnêtement, c'est pas trop mon truc! [...] Si notre identité est forte, on n'a pas besoin d'être imbécile. On n'a pas besoin d'être agressif. [...] Croyez-vous, mes amis, que le monde, dans la crise sans précédent qu'il traverse, a besoin de division, a besoin de détestation? Est-ce

⁵¹ Christian Rioux, « Sarkozy corrige le tir sur le Québec », *Le Devoir* (23 mai 2008), en ligne: Le Devoir <<http://www.ledevoir.com>>.

⁵² Antoine Robitaille, « Sarkozy choisit l'unité canadienne », *Le Devoir* (18 octobre 2008), en ligne: Le Devoir <<http://www.ledevoir.com>>.

⁵³ Radio-Canada et Agence France-Presse, « La France prône l'unité », *ICI Radio-Canada* (17 octobre 2008), en ligne: ICI Radio-Canada <<http://www.ici.radio-canada.ca>>.

⁵⁴ Jean-François Lisée, « Quand Sarkozy enterre de Gaulle », *Le Monde* (24 octobre 2008), en ligne: Le Monde <<http://www.lemonde.fr>>.

⁵⁵ Stéphane Baillargeon, « Le projet de souveraineté expliqué à Sarkozy », *Le Devoir* (6 février 2009), en ligne: Le Devoir <<http://www.ledevoir.com>>.

que pour prouver qu'on aime les autres, on a besoin de détester leurs voisins? Quelle étrange idée⁵⁶!

Devant l'excès d'enthousiasme de Nicolas Sarkozy, le premier ministre du Québec s'est même senti obligé, devant les portes de l'Élysée, de recentrer la position de la France sur la question québécoise. Il déclare :

Je ne vois pas d'autre politique possible pour la France que celle de ni ingérence et ni indifférence, dans un cadre référendaire. [...] Et si jamais il devait y avoir un nouveau référendum, je ne vois pas d'autres politiques possibles pour la France que la non-ingérence, non-indifférence. Ce que le président Sarkozy exprime, je pense, c'est un sentiment qui déborde les circonstances d'un référendum sur l'avenir du Québec⁵⁷.

3.6. LES RELATIONS MULTILATÉRALES

Sur le plan multilatéral, c'est également sous la direction du gouvernement Charest que le Québec a été le premier gouvernement au monde à se déclarer lié à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO⁵⁸. En s'appuyant sur un consensus québécois, le gouvernement s'est donné comme mandat de défendre cette convention dans les forums multilatéraux⁵⁹. Cette politique s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis Lise Bacon, mais surtout Louise Beaudoin, puis de Line Beauchamp. Pour ce qui est de la Francophonie, le gouvernement du Québec a réussi à obtenir à Québec la tenue du Sommet des chefs d'État et de gouvernement en 2008 dans le cadre des cérémonies du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec. De plus, le gouvernement Charest a réussi à faire accepter, notamment en raison des très bonnes relations entre Jean Charest et Abdou Diouf, la création du premier forum mondial de la langue française à Québec en 2012.

⁵⁶ Christian Rioux, « Sarkozy répudie le «ni-ni» sans ambiguïté », *Le Devoir* (3 février 2009), en ligne: Le Devoir <<http://www.ledevoir.com>>.

⁵⁷ Radio-Canada et La Presse Canadienne, « Quand indépendantisme rime avec sectarisme », *ICI Radio-Canada* (2 février 2009), en ligne: ICI Radio-Canada <<http://www.ici.radio-canada.ca>>.

⁵⁸ Stéphane Paquin « La politique internationale du Québec », dans Robert Bernier (dir.), *Les défis Québécois : conjonctures et transitions*, Presses de l'Université du Québec, 2014, pp. 439- 456.

⁵⁹ Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, *Convention sur la diversité des expressions culturelles, le Québec chef de file*, Québec, Gouvernement du Québec, 2005.

3.7. LES RELATIONS QUÉBEC-ÉTATS-UNIS

La relation entre le Québec et les États-Unis a également beaucoup évolué sous le gouvernement Charest. En plus d'avoir réussi à rencontrer Colin Powell peu de temps après son entrée en fonction, Jean Charest est notamment à l'origine de la structuration d'un véritable bureau politique du Québec à Washington D.C. (plutôt qu'un simple bureau de tourisme), chose qu'aucun gouvernement du Québec, même sous un gouvernement du Parti Québécois, n'avait pu faire en raison des blocages d'Ottawa⁶⁰.

La politique du gouvernement du Québec à l'endroit des États-Unis s'est beaucoup professionnalisée et dépasse la promotion commerciale, comme en témoigne la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis publiée en 2010⁶¹. Dans ce document, on explique pourquoi les États-Unis représentent un partenaire stratégique d'importance et on confirme qu'en matière de politiques traditionnelles de promotion des exportations et d'attraction des investissements, de nouvelles thématiques dans la relation avec les États-Unis émergent : le leadership du Québec sur les plans énergétique et environnemental et la contribution du Québec à la sécurité du continent nord-américain⁶².

Le Plan d'action 2010-2013 de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis propose 38 mesures concrètes pour atteindre les 5 objectifs généraux, soit favoriser les échanges économiques; assurer le leadership du Québec en matière d'énergie et d'environnement; contribuer à la sécurité du continent; faire connaître et promouvoir la culture et l'identité québécoises; accroître la capacité d'action du Québec et appuyer le développement des expertises⁶³.

⁶⁰ Stéphane Paquin « La politique internationale du Québec envers les États-Unis » *Études Internationales*, Vol XLV, No.2, 2014, pp.261-284.

⁶¹ Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis*, Québec, Gouvernement du Québec, 2010.

⁶² Ibid, aux p. 21-30.

⁶³ Luc Bernier, Geneviève Blouin et Mathieu Faucher, « La nouvelle politique internationale du Québec », dans Guy Lachapelle (dir.), *Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et anti-américanisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 265-292.

Dans ces documents, le gouvernement du Québec soutient que l'imbrication de plus en plus étroite de l'économie québécoise dans l'économie américaine assure au Québec un destin économique aussi proche de celui de la région nord-est américaine que du Canada central. De ce point de vue, les États américains représentent des partenaires de choix. Québec est ainsi appelé à tisser des liens plus étroits avec eux, que ce soit de façon bilatérale ou encore dans le cadre de forums multilatéraux d'États fédérés⁶⁴.

Sous la gouverne de Charest, le gouvernement du Québec a augmenté sa participation à plus d'une dizaine de regroupements transfrontaliers multilatéraux, comme la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada ou l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments. Il a par ailleurs entretenu des relations bilatérales importantes avec plusieurs États comme l'État de New York et le Vermont⁶⁵.

Il est à noter que, sous le gouvernement Charest, Québec a cofondé avec la Géorgie l'Alliance des États du sud-est des États-Unis et des provinces canadiennes. Cette alliance se définit comme un forum économique qui favorise les échanges et les investissements et qui renforce les échanges technologiques et scientifiques entre les membres. Son lancement a eu lieu à Montréal en 2007 lors de la signature d'une déclaration commune⁶⁶. Cette association réunit six États du sud-est des États-Unis (la Géorgie, la Caroline du Sud et du Nord, le Tennessee, le Mississippi et l'Alabama) ainsi que sept provinces canadiennes (le Québec, l'Ontario, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador). Cette association propose une rencontre

⁶⁴ Annie Chaloux et Hugo Séguin, « États fédérés et mise en œuvre des traités climatiques internationaux : le cas du Québec » (2011) 41 RD Sherbrooke à la p 690.

⁶⁵ Stéphane Paquin et Annie Chaloux « Paradiplomatie multilatérale du Québec aux États-Unis », dans Guy Lachapelle (dir.), *Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et anti-américanisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 293-311.

⁶⁶ Pour lire la déclaration conjointe, voir : www.gov.mb.ca/asset_library/en/premier/seus_joint_declaration.fr.pdf

annuelle, en alternance dans une province canadienne et un État américain. La dernière rencontre a eu lieu à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, en juin 2015.

Le Québec adhère également en 2007 au réseau North American Strategy for Competitiveness (NASCO), une coalition de représentants des gouvernements, des communautés d'affaires et du secteur de l'éducation qui collaborent sur les enjeux liés à l'énergie, au commerce et au transport des trois États membres de l'ALENA. Le premier ministre Charest a participé à plusieurs rencontres et a été l'hôte de la Conférence annuelle et du Sommet des leaders en juin 2009. Selon le MRIF, depuis 2003 :

les membres du gouvernement du Québec ont effectué plusieurs missions aux États-Unis. Le premier ministre s'y est rendu à plus de 20 reprises et le ministre titulaire des Relations internationales à plus de 10 occasions. Une vingtaine d'autres membres du conseil des ministres y ont effectué au moins une mission⁶⁷.

3.8. LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE

Avec Jean Charest au pouvoir, le Québec s'est également fait remarqué par rapport à la question environnementale. Alors que le gouvernement du Canada accumulait les prix Fossile lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, un prix citron accordé par le Réseau Action Climat qui réunit 400 organisations non gouvernementales, Jean Charest était encensé par Al Gore, et remportait le prix South Australian International Climate Change Leadership Award. Une partie de la forêt d'Adélaïde (en Australie) a même été renommée en son honneur⁶⁸.

Québec a également été très actif dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques. Sous l'impulsion de Charest, le Québec a été un acteur actif dans plusieurs institutions comme le Climate Group, le regroupement de régions nrg4SD (Network of

⁶⁷ Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, *Relations bilatérales et régionales*, Québec, Gouvernement du Québec, 2015.

⁶⁸ Paul Journet, « Une forêt nommée Charest », *La Presse* (7 décembre 2010), en ligne: La Presse < <http://www.lapresse.ca> >.

Regional Governments for Sustainable Development), le International Carbon Action Partnership (ICAP), l'International Emissions Trading Association (IETA) et bien d'autres institutions notamment en relation avec l'Organisation de la Francophonie.

Dans le contexte de l'Amérique du Nord, Québec en plus d'être observateur au sein de la Regional Greenhouse Gas Initiative, une initiative régionale regroupant plusieurs États du Nord-Est américain et visant le plafonnement et l'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre, participe depuis 2007 au Climate Registry. Cette entité à but non lucratif poursuit l'objectif de créer un registre volontaire afin d'enregistrer et de valider les émissions de gaz à effet de serre et les crédits de carbone. Ce registre dirigé par ses membres pourra être utilisé dans le cas où des marchés régionaux de carbone seraient organisés. L'ensemble des provinces canadiennes, pas moins de 39 États américains ainsi que six États mexicains en font officiellement partie⁶⁹.

Depuis 2008, le gouvernement du Québec participe également à titre de membre partenaire à la Western Climate Initiative mise sur pied en 2007. Malgré le retrait de nombreux États américains, notamment après la crise de 2008, le gouvernement du Québec a tout de même lié son système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions à celui de la Californie. Ce marché devient par le fait même le plus important marché de carbone nord-américain et le second au monde après celui de l'Union européenne⁷⁰. Depuis, d'autres partenaires se sont joints à l'initiative, dont l'Ontario et le Manitoba.

3.9. LES RAISONS EXPLIQUANT LE DEGRE D'ACTIVITE DU GOUVERNEMENT DE JEAN CHAREST

⁶⁹ Stéphane Paquin, « La politique internationale du Québec envers les États-Unis : un essai de périodisation » (2014) 45:2 *Études internationales*, à la p. 280.

⁷⁰ Chaloux Annie, *Paradiplomatie environnementale : analyse de la mise en œuvre de trois engagements internationaux du Québec dans l'espace nord-américain* (2014) Thèse de doctorat supervisée par Stéphane Paquin, École nationale d'administration publique.

Comment expliquer le degré d'activité internationale du gouvernement Charest ? Puisque le gouvernement Charest a été plus actif que les deux gouvernements précédents dans des contextes internationaux relativement comparables, on doit d'emblée écarter comme explication les facteurs systémiques comme la mondialisation ou l'internationalisation. En effet, on ne pourrait pas expliquer comment un même facteur influencerait différemment sur des gouvernements distincts. On peut également écarter l'axe souverainistes-fédéralistes puisque le gouvernement de Jean Charest a été plus actif sur la scène internationale que les gouvernements péquistes de Pauline Marois, Lucien Bouchard et Bernard Landry ainsi que René Lévesque et Pierre Marc Johnson, et ce, malgré son appui inconditionnel au fédéralisme canadien.

Le facteur explicatif du degré d'activité du Québec sur la scène internationale est probablement plus lié à la personnalité du premier ministre. L'étude des quatre types de caractéristiques personnelles les plus couramment utilisés dans l'analyse de l'impact de la personnalité en relations internationales⁷¹ – la croyance, la motivation, le style de la prise de décision et le style des relations interpersonnelles – nous permet cette supposition. Dans le cas de Jean Charest, la motivation découle de la croyance et sont interreliées. Son parcours en politique fédérale était décisif. C'est notamment à travers ses tâches et responsabilités à titre de ministre de l'Environnement qu'il s'est initié au réseau diplomatique canadien et a vu son potentiel. Ses missions à l'étranger l'ont conscientisé des bénéfices de faire des relations internationales et le motivait à en faire davantage. Quant à son style de prise de décision, un de ses conseillers que nous avons interviewés a mentionné que Charest était un délégué. « Il n'aimait pas jongler avec plus que trois balles à la fois », nous a-t-il dit, sauf dans les dossiers plus problématiques ou qui l'intéressaient particulièrement. Finalement, son entourage lui a été grandement bénéfique pour développer des liens d'amitié avec plusieurs personnalités politiques qui seront utiles

⁷¹ Margaret Hermann, « Explaining Foreign Policy Behavior Using the Personal Characteristics of Political Leaders » (1980) 24 *International Studies Quarterly*, p 7.
Jonathan Keller et Yi Edward Yand, « Leadership Style, Decision Context, and the Polihuristic Theory of Decision Making: An Experimental Analysis » (2008) 52 *Journal of Conflict Resolution* à la p 687.

lorsqu'il prendra le pouvoir à Québec. Nous verrons en détails plus loin les manifestations de ces quatre caractéristiques.

Pour Jean Charest, il n'est pas incompatible pour le Québec d'avoir sa propre politique internationale et de défendre les intérêts de la province dans le cadre du fédéralisme canadien. C'est d'ailleurs ce qu'ont affirmé plusieurs sources interviewées. Selon un conseiller politique, « il voyait là une façon pour le Québec de se démarquer, de se développer, de démontrer une ouverture sur le monde. [...] C'est vraiment une priorité pour lui. » Une autre source raconte :

Tous les lundis matin, M. Charest arrivait avec 12, 15, 20, parfois une trentaine d'articles découpés, annotés avec des questions, une demande d'opinion, de suivi ou une demande de recommandation. Ces articles provenaient du New York Times, The Economist, de L'Express, etc. On se demandait même s'il avait fait autre chose de sa fin de semaine que de lire les informations. M. Charest soulignait les parties importantes de l'article et, en marge, il indiquait ses questions et demandait un suivi.

D'après plusieurs sources, le premier ministre était très à l'affût des tendances politiques et diplomatiques internationales. Il connaissait les faits et se renseignait constamment. Il lui arrivait régulièrement d'envoyer des lettres à des chefs d'État à l'étranger (mais aussi au Canada), d'entretenir des correspondances avec eux et de proposer des projets d'ordre international.

De très nombreuses initiatives ayant une portée internationale émanaient directement du premier ministre. Le projet sur la mobilité de la main-d'œuvre entre la France et le Québec qu'il a présenté lui-même à Nicolas Sarkozy ou encore le rapprochement avec Arnold Schwarzenegger au sujet de la Western Climate Initiative en sont des exemples. Selon un haut fonctionnaire, les personnes présentes à Paris ont été étonnées d'apprendre, lors d'une conférence de presse conjointe entre Jean Charest et Nicolas Sarkozy, l'existence d'un tel projet. Dans sa biographie, John Parisella, ancien délégué général du Québec à New York,

soutient également que c'est Jean Charest qui était à l'origine des initiatives internationales en matière d'environnement⁷².

Au dire d'un haut fonctionnaire, le premier ministre effectuait personnellement et souvent, voire hebdomadairement, le suivi des dossiers internationaux prioritaires, notamment celui sur l'accord de mobilité avec la France. Un haut fonctionnaire témoigne qu'en près de 30 ans de carrière, il n'avait jamais connu un premier ministre aussi directement impliqué dans les sujets de nature internationale. Alors que dans le passé, les premiers ministres laissaient une grande marge de manœuvre aux ministres en titre pour gérer les politiques internationales, Jean Charest insufflait personnellement la direction du gouvernement.

Charest possédait également un bon réseau de contacts à l'étranger. Lors de son passage à Rio en tant que président de la délégation canadienne au Sommet de la Terre, Jean Charest s'est lié d'amitié avec un ministre indien, Kamal Nath. Lorsqu'il sera premier ministre du Québec, il se servira de cette relation personnelle afin d'accomplir des missions commerciales en 2006 et 2010. Il a aussi tissé des liens avec des gouverneurs américains, notamment le gouverneur du Vermont, mais aussi avec des politiciens de haut niveau en France et dans la francophonie comme Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy ou encore Jean-Pierre Raffarin, Alain Juppé et Abdou Diouf⁷³.

Selon la journaliste Jocelyne Richer, propos confirmé par plusieurs sources proches du dossier :

Jean Charest cherche à établir rapidement des rapports copain-copain avec les grands de ce monde, mélangeant savamment familiarité et humour bon enfant. Grâce à une série d'anecdotes cocasses (souvent puisées dans ses expériences à l'étranger), il n'est jamais pris au dépourvu. Il n'oublie jamais le nom ou le prénom de quiconque, qu'il s'agisse d'un quidam, de l'enfant d'un président ou de l'épouse d'un diplomate⁷⁴.

⁷² John Parisella, *La politique dans la peau*, Montréal, Les éditions La Presse, 2016, à la p. 312.

⁷³ Jocelyne Richer, *Supra* note 1

⁷⁴ *Ibid*

Plusieurs sources nous ont relaté l’anecdote préférée du premier ministre qui se déroule au Sommet de la Terre, au Brésil, lorsque des journalistes ont confondu sa femme avec Olivia Newton Jones.

Le premier ministre est très à l’aise à l’étranger, comme le mentionne Richer :

L’aisance de Jean Charest et sa force de persuasion ont été déterminantes, selon Michel Robitaille, délégué général du Québec à Paris, lorsque le premier ministre a sollicité – et obtenu – une rencontre avec la direction de l’agence de notation de crédit new-yorkaise Moody’s, en 2006. Celui-ci a dû se montrer convaincant, dit Robitaille, qui était en poste à New York à cette période, puisque la cote du Québec a été haussée de A1 à Aa3. « C’est comme gagner la coupe Stanley! » a dit le premier ministre dans les jours qui ont suivi⁷⁵.

Selon plusieurs sources, le leadership du premier ministre a été déterminant. Dès son entrée en fonction, le premier ministre a affiché des ambitions internationales pour le Québec. Son intérêt à ce sujet provenait de son expérience de ministre sur la scène fédérale, notamment lors des Jeux de la Francophonie, et ensuite en tant que ministre fédéral de l’Environnement lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. À Ottawa, les députés sont plus sensibilisés à l’importance des questions internationales qu’à Québec. Il s’est également intéressé aux États-Unis quand il était au gouvernement canadien. Ainsi, lorsqu’il est élu premier ministre du Québec, il apporte son intérêt pour les questions de nature internationale au gouvernement du Québec.

Sur le plan de la vision, le premier ministre Charest arrive sur la scène provinciale sans « complexe » par rapport aux relations entre le Québec et la politique internationale. Il n’a jamais hésité à affirmer le caractère international du Québec et même à pousser plus loin la doctrine Gérin-Lajoie. Le premier ministre raconte :

[...] je n’ai aucune inhibition dans ma relation, dans ma volonté de faire des relations internationales. Il y a rien qui me retient dans ma tête à moi, alors que chez mes prédécesseurs, consciemment ou inconsciemment, ils se voyaient comme un chef de gouvernement de province et non pas d’un pays et ne se voyaient pas jouer un rôle sur le plan international. Moi, je le voyais tout autrement. Dans notre système fédéral, les provinces ont des compétences très importantes et lorsque les compétences québécoises

⁷⁵ *Ibid*

étaient exclusives, le gouvernement devait également jouir d'une pleine dimension au niveau international, elles devaient se décliner, s'exprimer à l'extérieur du Québec. Le discours de Gérin-Lajoie résonnait pour moi et je l'assumais pleinement de manière décomplexée. Aller à l'étranger et demander une rencontre avec un chef d'État ou de gouvernement, pour moi c'était normal et je n'étais pas inhibé. Et j'ai découvert à l'essai que lorsqu'un premier ministre du Québec demande une rencontre, la plupart du temps, ils disent oui. Ils vous rencontrent. [...] Si vous êtes un vrai fédéraliste puis comprenez le fonctionnement des choses, dans la structure fédérale [vous saurez que] je ne suis pas le sous-gouvernement du fédéral. On est égaux dans nos domaines de compétence respectifs. Alors, il faut l'aborder comme ça⁷⁶.

Dans sa façon d'aborder les relations internationales, le premier ministre Charest a même dépassé la doctrine Gérin-Lajoie, puisqu'il a traité d'enjeux, comme les négociations commerciales entre le Canada et l'Union européenne, qui débordaient des champs de compétence naturels du Québec. Si la doctrine Gérin-Lajoie reposait sur les compétences constitutionnelles du Québec, la « doctrine de Charest » allait au-delà et se fondait dans les intérêts du Québec.

Selon plusieurs sources, même si la politique internationale du Québec créait des frictions avec le gouvernement du Canada au sujet de divers dossiers, Charest estimait que le gouvernement fédéral et ses institutions (ambassades, consulats) devaient travailler en appui aux actions du gouvernement du Québec. Ainsi, il a été très fréquent que Québec demande l'appui de la fonction publique et du corps diplomatique fédéraux. Il arrivait également que le premier ministre consultait le secteur privé comme la famille Desmarais pour se faire conseiller.

Les transformations dans la relation entre le Québec et la France reviennent également à Jean Charest. Ce dernier pensait que la question de la souveraineté rendait plus difficiles les relations et la création de projets entre la France et le Québec et que le Parti libéral avait abdiqué pour laisser tout le terrain au Parti Québécois. Même dans l'opposition, Jean Charest souhaitait « lever l'hypothèque de cet enjeu-là dans la relation entre le Québec et la

⁷⁶ Entretien avec Jean Charest, 2015

France qui venait en quelque sorte jeter une ombre dans les types de projets que nous pouvions faire ensemble »⁷⁷.

3.10. OBSERVATIONS

En conclusion, le dynamisme du gouvernement du Québec en matière de relations internationales sous les gouvernements dirigés par Jean Charest s'explique largement par la personnalité du premier ministre et par son intérêt marqué pour les politiques internationales. Cet intérêt de même que le leadership du premier ministre sur ces questions ont été déterminants pour expliquer pourquoi la politique internationale a été plus dynamique sous le gouvernement Charest que sous tous les gouvernements précédents, que ce soit les libéraux ou les péquistes.

Ainsi, en comparaison des missions à l'étranger, de l'importance budgétaire et des initiatives internationales des gouvernements plus récents, on peut certes affirmer une continuité avec le gouvernement de Robert Bourassa, mais le bilan de Jean Charest est plus importante dans sa dimension constitutionnelle (l'Accord du lac Meech ou de Charlottetown ne parlaient pas d'un rôle pour le Québec dans les organisations et négociations internationales) et sur le plan des relations avec la France (l'AECG, l'Entente Québec-France). Le bilan Charest est également plus complet dans sa politique à l'égard des États-Unis notamment grâce à la prise en compte de la question environnementale. Comparativement au Parti Québécois sous Bouchard et Landry, on peut facilement conclure que le bilan du gouvernement libéral de Jean Charest est plus cohérent. Cela ne s'explique pas seulement par le très erratique bilan péquiste – c'est sous le règne du Parti Québécois de Lucien Bouchard que le gouvernement choisit de fermer la majorité des représentations du Québec à l'étranger pour les rouvrir ensuite –, mais également par la politique américaine et environnementale plus consistante et affirmée sous Jean Charest. Contrairement aux gouvernements dirigés par Philippe Couillard du Parti libéral ainsi que

⁷⁷ *Ibid*

du Parti Québécois de Pauline Marois et de Lucien Bouchard et Bernard Landry, Jean Charest n'a pas sabré dans le budget du ministère des Relations internationales, il a même augmenté le budget de ce dernier notamment après le dépôt de « La Politique internationale du Québec: La force de l'action concertée ». En effet, une étude des comptes publics du Québec démontre que les crédits autorisés au MRIF ont cru de 114 millions en 2003-2004 à 135 millions en 2012-2013. Ces sommes représentent tant les dépenses de programmes que les dépenses en immobilisation (Maisons du Québec à l'étranger) et l'enveloppe spéciale pour mettre en œuvre la Politique de 2006.

Au gouvernement du Québec, le premier ministre a pu réaliser ses ambitions parce qu'un ministère doté d'un personnel compétent a été capable de répondre à ses volontés et de lui proposer des politiques internationales innovatrices. Mais dans l'ensemble, aucun autre premier ministre de l'époque récente n'a eu une mainmise aussi directe sur les questions internationales que Jean Charest.

4. CONCLUSION GÉNÉRALE

Entre 2003 et 2012, sous le gouvernement de Jean Charest, les relations internationales du Québec ont connu leur période la plus active depuis la Révolution tranquille, soit vers la fin des années 1960. Ceci a pu être établi en dressant un portrait global des initiatives novatrices qui ont été prises, grâce aux nombres de déplacements du premier ministre à l'étranger durant cette période et à l'importance budgétaire accordée au MRIF. Nous avons aussi tenu compte des acclamations des détracteurs naturels d'un premier ministre – les membres des groupes d'opposition. En effet, elles sont nombreuses et ce n'est pas une mince affaire quand on connaît le rôle de l'Opposition face à son gouvernement.

Mais alors, qu'est-ce qui explique que le gouvernement de Charest, fédéraliste de surcroît, ait été si actif sur la scène internationale ? Tout au long de ce mémoire, c'est à cette question que nous avons tenté de répondre.

Dans un premier temps, nous avons regardé les différents facteurs qui expliquent un changement dans la politique internationale d'une administration : les facteurs internes (l'opinion publique et les groupes de pression); les facteurs externes (les fluctuations de l'économie internationale, les crises humanitaires, les guerres, etc.); la personnalité du chef d'État et son leadership.

Ayant éliminé les premiers facteurs, internes et externes, nous nous sommes résolus à démontrer que le degré d'activité du Québec sur la scène internationale sous le gouvernement de Jean Charest était principalement explicable par son intérêt personnel et son leadership en la matière. Pour faire cette démonstration, nous avons opté pour la méthode « at-a-distance-study » préconisée par Hermann (1980) qui consiste à étudier les réponses d'un chef d'État lors des périodes de questions dans les Parlements et Assemblées législatives ou lors des conférences de presse. Ces prises de parole improvisées sont

privilégiées, car elles révèlent la « vraie nature » des décideurs qui ne suivent pas une allocution ou des messages rédigés à l'avance par une tierce partie.

Toutefois, il ne nous a pas été possible d'utiliser cette méthode pour une raison très technique. D'abord, nous avons appris par différents élus qui ont souhaité garder leur anonymat qu'en raison du très faible gain politique à questionner le premier ministre sur les enjeux internationaux, les chefs des partis d'opposition l'interrogeaient presque exclusivement que sur les dossiers locaux en Chambre. Puis, il ne nous a pas été possible de mettre la main sur les enregistrements ou les transcriptions des mêlées de presse impromptues du premier ministre Charest. Même le service de recherche de l'Assemblée nationale n'a pu nous aider.

Ainsi, nous avons dû fonder davantage notre recherche sur les sources de premières mains, sources journalistiques et témoignages de différents acteurs (collaborateurs, critiques, fonctionnaires et diplomates) qui ont tous côtoyé le premier ministre. Cette démarche nous a tout de même permis de valider notre hypothèse.

4.1. HYPOTHÈSE VALIDÉE

Notre étude et les divers témoignages que nous avons recueillis nous ont permis de valider notre hypothèse du début qui supposait que c'était la personnalité de Charest qui explique le degré d'activité du Québec sur la scène internationale. En effet, son intérêt marqué et sa compréhension de la chose internationale, son parcours politique sur la scène fédérale, ses relations interpersonnelles avec d'autres dirigeants internationaux, sa vision de la place du Québec dans le monde et son « inhibition » dans ses démarches diplomatiques ont tous contribué à faire de lui le « grand ambassadeur » du Québec. Si la multiplicité de ses initiatives internationales ne suffit pas, les éloges de ses détracteurs naturels convainquent.

4.2. LA RECHERCHE SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC

L'étude que nous avons menée porte sur l'impact de l'individu (sa personnalité et son leadership) sur les relations internationales du Québec. Il serait intéressant de voir dans quelle mesure le facteur bureaucratique ou les facteurs internes (opinion publique, groupes de pression, etc.) et externes (contexte économique mondial, la géopolitique, etc.) ont influé sur les gouvernements québécois depuis les années 1960 afin d'en tirer les tendances historiques. Ceci permettra de mieux comprendre les fluctuations des activités internationales du Québec par rapport aux différents contextes socioéconomique et mondial.

5. ANNEXE 1A - QUESTIONNAIRE POUR JEAN CHAREST

Introduction

1. Quels étaient les dossiers prioritaires de votre gouvernement (entre 2003 et 2012) ?
2. Comment voyiez-vous la situation géopolitique du Québec lors de votre gouverne ?
Votre perception a-t-elle changé au cours de votre mandat ?

Relations internationales du Québec

1. Dans votre biographie, sur le site de McCarthy Tétrault, il est écrit « Sur le plan des relations internationales, le gouvernement Charest est l'administration la plus active de l'histoire du Québec. » Comment expliquez-vous cela ?
2. Pourquoi avoir fait la promotion des dossiers suivants :
 - a. AECG
 - b. Place à l'UNESCO
 - c. Convention sur la diversité culturelle
 - d. Bureau à Washington
 - e. Marché du carbone
 - f. Environnement : Regional Greenhouse Gas Initiative, le Climate Registry et le Western Climate Initiative
 - g. Entente franco-québécoise sur la reconnaissance mutuelle
 - h. Relations du Québec avec les États-Unis
3. Vous avez voyagé (en moyenne par année) plus que vous deux prédécesseurs réunis, plus que le premier ministre Harper, plus que les premiers ministres français Raffarin et Villepin et même plus que le président Obama. Commentez.

Personnalité

1. Pourquoi avez-vous fait des dossiers internationaux votre champ de bataille ?
 - a. Intérêt ? Éducation ? Croyance ? Motivation ?

Facteurs explicatifs

1. Est-ce que vous ressentiez de la pression de la bureaucratie (MRI, CE, etc.) pour agir à l'international ? Expliquez.
2. Est-ce que vous ressentiez de la pression de vos conseillers pour agir sur la scène l'international ? Expliquez.

Leadership

1. Selon vous, quel type de leader étiez-vous ? Élaborez.

2. Diriez-vous que la machine bureaucratique était un obstacle à vos projets ?
3. Comment décririez-vous votre relation avec vos collègues membres de votre cabinet ? Avec les sous-ministres ?
4. Comment vous saisissiez-vous d'un dossier ? Étiez-vous affamé d'informations ou faisiez-vous confiance à vos conseillers ?
5. De quelle manière preniez-vous une décision ? Élaborez.
6. Considériez-vous avoir eu assez de latitude pour prendre une décision ? Est-ce que cela a changé ?
7. Comment gériez-vous un conflit dans votre cabinet ?

Conclusion

1. Quelle serait, s'il y en était une, la « doctrine Charest » ?
2. Selon-vous quel autre premier ministre s'est démarqué sur la scène internationale ?
3. Quelles devraient être les nouvelles priorités internationales du Québec?

6. ANNEXE 1B – QUESTIONNAIRE POUR L'ENTOURAGE DE JEAN CHAREST

Général

1. Comment décririez-vous votre relation avec Jean Charest ?
2. Quels étaient les dossiers prioritaires du gouvernement Charest (entre 2003 et 2012) ?
3. Comment voyiez-vous la situation géopolitique du Québec entre 2003 et 2012 ?
4. Durant la gouvernance de Jean Charest (2003-2012) le Québec a été particulièrement actif sur la scène internationale. Comment expliquez-vous cela ?
5. Receviez-vous des ordres (du cabinet) de Jean Charest sur les dossiers internationaux ? Des dossiers nationaux ?
6. Conseillez-vous souvent Jean Charest sur les actions internationales à mener à ?

Leadership

1. Selon vous, quel type de leader était Charest ? Élaborez.
2. Est-ce que Jean Charest était très avide d'informations ?
3. Aviez-vous une relation de confiance avec Jean Charest ? Était-ce réciproque à votre avis ?
4. De quelle manière Jean Charest prenait-il une décision ?
5. De quelle manière Jean Charest gérait-il un conflit ?
6. Diriez-vous que Jean Charest avait une mainmise sur les dossiers internationaux ?

Les dossiers

1. Que pourriez-vous nous dire sur le processus de réalisation de ces dossiers :
 - a. AECG
 - b. Place à l'UNESCO
 - c. Convention sur la diversité culturelle
 - d. Bureau à Washington
 - e. Marché du carbone
 - f. Environnement : Regional Greenhouse Gas Initiative, le Climate Registry et le Western Climate Initiative
 - g. Entente franco-québécoise sur la reconnaissance mutuelle

7. BIBLIOGRAPHIE

- ALLISON, Graham (1971). *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little, Brown, 329 p.
- ALLISON, Graham (1977). « Modèles conceptuels et la crise des missiles de Cuba » dans Philippe Braillard (dir.), *Théories des relations internationales*, Paris, PUF, pp. 172-196.
- BAILLARGEON, Stéphane (2009). « Sarkozy corrige le tir sur le Québec », *Le Devoir*, 6 février [en ligne], <http://www.ledevoir.com/politique/canada/231875/le-projet-de-souverainete-explique-a-sarkozy> (Page consultée le 23 juin 2016)
- BATTISTELLA, Dario (2009). *Théorie des relations internationales*, 3^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 696 p.
- BENDOR, Jonathan et Thomas Hammond (1992). « Rethinking Allison's Models », *The American Political Science Review*, vol. 86, n° 2, pp. 301-322.
- BENESSAIEH, Karim (2009). « Les Québécois conscientisés par l'environnement », *La Presse*, 21 novembre [en ligne], <http://www.lapresse.ca/environnement/200911/20/01-923711-les-quebecois-conscientises-par-lenvironnement.php> (Page consultée le 9 octobre 2016)
- BERNIER, Ivan et Jean-Philippe Thérien (1994). « Le comportement international du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta dans le domaine économique », *Études internationales*, vol. 25, n° 3, pp. 453-486.
- BERNIER, Luc (1996). *De Paris à Washington. La politique internationale du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 173 p.
- BERNIER, Luc (1999). « Les États-Unis : à la fois trop près et trop loin », *Politiques et Société*, vol. 18, n° 1, pp. 109-127.
- BERNIER, Luc, Geneviève Blouin et Mathieu Faucher (2011). « La nouvelle politique internationale du Québec » dans Guy Lachapelle (dir.), *Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et anti-américanisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 265-292.
- BRECHER, Michael, Blema Steinberg *et al.* (1969). « A Framework for Research on Foreign Policy Behavior », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 13, n° 1, pp. 75-101.

- BOUCHARD, Gérard (2002). « L'américanité : un débat mal engagé », *Argument*, vol. 4, n° 2, pp. 159-180.
- CAMPBELL, Colin (1986). *Managing the presidency: Carter, Reagan and the Search for Executive Harmony*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 310 p.
- CANADA (Page consultée le 23 juin 2016). *Affaires mondiales Canada, Canada-Union européenne : Accord économique et commercial global (AECG)* [en ligne], <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=873309>
- CARLSNAES, Walter (1993). « On Analysing the Dynamics of Foreign Policy Change: A Critique and Reconceptualization », *Cooperation and Conflict*, vol. 28, n° 1, pp. 5-30.
- CARON, Régys (2006). « Charest le fédéraliste », *Canoë.ca*, 7 juillet [en ligne], <http://fr.canoë.ca/infos/quebeccanada/politiqueprovinciale/archives/2012/03/20120314-194717.html> (Page consultée le 3 juin 2015)
- CASHMAN, Greg (1993). *What Causes War? An Introduction to Theories of International Conflict*, New York, Maxwell Macmillan, 360 p.
- CHALOUX, Annie (2014). *Paradiplomatie environnementale en perspective : analyse de la mise en œuvre des engagements internationaux du Québec dans l'espace nord-américain*, thèse (Ph.D.), École nationale d'administration publique, 294 p.
- CHALOUX, Annie (2011). « États fédérés et mise en œuvre des traités climatiques internationaux : le cas du Québec », *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, vol. 42, n° 1, pp. 607-632.
- COURRIER PARLEMENTAIRE (2011). « 50 ans de présence québécoise en France. L'opposition en profite pour encenser Jean Charest... oui, oui, vraiment », *Courrier parlementaire*, 29 septembre [en ligne], <http://www.courrierparlementaire.com/article/lopposition-en-profite-pour-encenser-jean-charest-oui-oui-vraiment> (Page consultée le 26 juin 2016)
- CORNUT, Jérémie (2016 – À paraître). « The Special Relationship Transformed. Canada-Quebec-France Triangle After de Gaulle », *American Journal of Canadian Studies*.
- CRABB, Cecil Van et Kevin Mulcahy (1986). *Presidents and foreign policy making: from FDR to Reagan*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 359 p.
- CRIEKMANS, David (2010). « Regional Sub-State Diplomacy from a Comparative Perspective : Quebec, Scotland, Bavaria, Catalonia, Wallonia and Flanders », *The*

Hague Journal of Diplomacy, vol. 5, n° 1-2, pp. 37-64.

DREZNER, Daniel (2000). « Ideas, Bureaucratic Politics, and the Crafting of Foreign Policy », *American Journal of Political Science*, vol. 44, n° 4, pp. 733-749.

DUPONT, Louis (1991). « L'américanité québécoise ou la possibilité d'être ailleurs » dans Dean Louder (dir.), *Le Québec et les francophones de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 187-200.

DUTRISAC, Robert (2004). « Charest confie à Pelletier la négociation de la représentation internationale », *Le Devoir*, 19 mars [en ligne], <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/50233/charest-confie-a-pelletier-la-negociation-de-la-representation-internationale> (Page consultée le 23 juin 2016)

DUTRISAC, Robert (2008). « Vibrante déclaration d'amour de Sarkozy au Canada », *Le Devoir*, 9 mai [en ligne], <http://www.ledevoir.com/international/europe/188972/vibrante-declaration-d-amour-de-sarkozy-au-canada> (Page consultée le 23 juin 2016)

ÉDITORIAL (2004). « Why Canada speaks for Quebec abroad », *Globe and Mail*, 5 octobre [en ligne], <http://www.theglobeandmail.com/opinion/why-canada-speaks-for-quebec-abroad/article1331559> (Page consultée le 23 juin 2016)

ÉDITORIAL (2005). « One Country, One Voice », *The Ottawa Citizen*, 5 octobre [en ligne], <http://www.ottawacitizen.com> (Page consultée le 23 juin 2016)

ÉDITORIAL (2005). « Let Canada speak with one voice », *National Post*, 2 septembre [en ligne], <http://www.nationalpost.com> (Page consultée le 23 juin 2016)

ÉTHIER, Diane (2006). *Introduction aux relations internationales*, 3^e éd., Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 298 p.

DYSON, Stephen (2006). « Personality and Foreign Policy: Tony Blair's Iraq Decisions », *Foreign Policy Analysis*, vol. 2, pp. 289-306.

DYSON, Stephen et Thomas Preston (2006). « Individual Characteristics of Political Leaders and the Use of Analogy in Foreign Policy Decision Making », *Political Psychology*, vol. 27, n° 2, pp. 265-288.

ÉTATS-UNIS (Page consultée le 3 juin 2015). *Travels of the President Barack Obama* [en ligne], <http://history.state.gov/departmenthistory/travels/president/obama-barack>

GAGNÉ, Gilbert (1999). « Libre-échange, souveraineté et américanité : une nouvelle trinité

- pour le Québec? », *Politiques et sociétés*, vol. 17, n° 1, pp. 99-107.
- GAGNÉ, Gilbert (2004). « L'identité québécoise et l'intégration continentale », *Politique et Sociétés*, vol. 23, n° 2-3, pp. 45-68.
- GAGNON, Yves-Chantal (2005). *L'Étude de Cas Comme Méthode de Recherche : Guide de Réalisation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 146 p.
- GECELOVSKI, Paul. (2015). « Of Legacies and Lightning Bolts: An Updated Look at the Prime Minister and Canadian Foreign Policy », dans Kukucha, Christopher J. et Duane Bratt . *Readings in Canadian Foreign Policy - Classic Debates & New Ideas*, Don Mills (Ont.) Oxford University Press, 213-223
- GEORGE, Alexander (1969). « The 'Operational Code': A Neglected Approach to the Study of Political Leaders and Decision-Making », *International Studies Quarterly*, vol. 13, n° 2, pp. 190-222.
- GRANATSTEIN, J. L et Robert BOTHWEL. 1990. *Pirouette. Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy*, Toronto, University of Toronto Press.
- GLAZER, Nathan et Daniel Moynihan (1975). *Ethnicity: Theory and Experience*, Boston, Harvard University Press, 531 p.
- GOLDMANN, Kjell (1988). *Change and Stability in Foreign Policy: The Problems and Possibilities of Detente*, New York, Princeton University Press, 272 p.
- GOSSELIN, Mace et Gordon Mace (1994). « Asymétrie et relations internationales : les provinces canadiennes, l'Europe et l'Amérique latine », *Études internationales*, vol. 25, n° 3, pp. 523-551.
- GUSYAVSSON, Jakob (2010). « How Should We Study Foreign Policy », *Cooperation and Conflict*, vol. 34, n° 1, pp. 73-95.
- HANEY, Patrick et Walt Vanderbush (1999). « The Role of Ethnic Interest Groups in U.S. Foreign Policy: The Case of the Cuban American National Foundation », *International Studies Quarterly*, vol. 43, n° 2, pp. 341-361.
- HEAD, Ivan L. et Pierre Elliott TRUDEAU, 1995. *The Canadian Way: Shaping Canada's Foreign Policy 1968-1984*, Toronto, McClelland and Stewart.
- HERMANN, Charles (1990). « Changing Course: When Governments Choose to Redirect Foreign Policy », *International Studies Quarterly*, vol. 34, n° 1, pp. 3-21.

- HERMANN, Margaret (1980). « Explaining Foreign Policy Behavior Using the Personal Characteristics of Political Leaders », *International Studies Quarterly*, vol. 24, n° 1, pp. 7-46.
- HERMANN, Margaret (1980). « Explaining Foreign Policy Behavior Using the Personal Characteristics of Political Leaders », *International Studies Quarterly*, vol. 24, n° 1, pp. 7-46.
- HEREK, Gregory, Irving Janis et al. (1987). « Decision Making during International Crises: Is Quality of Process Related to Outcome? », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 31, n° 2, pp. 203-226.
- HILLMER, Norman, 1999. *Pearson: The Unlikely Gladiator*, Montreal, McGill-Queen's University Press.
- KOH, Harold Hongju (1988). « Why the President (Almost) Always Wins in Foreign Affairs: Lessons of the Iran-Contra Affair », *The Yale Law Journal*, vol. 97, n° 7, pp. 1255-1342.
- HOLSTI, Kal (1982). *Why Nations Realign: Foreign Policy Restructuring in the Postwar World*, Londres, Allen & Unwin, 225 p.
- HUDSON, Valerie (2005). « Foreign Policy Analysis: Actor-Specific Theory and the Ground of International Relations », *Political Psychology*, vol. 18, n° 3, pp. 553-581.
- ICI RADIO-CANADA (2006). « ‘Oui, nous avons les moyens’ - Jean Charest », *ICI Radio-Canada*, 7 juillet [en ligne], <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/11/22/004-Nation-Quebec-REAX.shtml> (Page consultée le 3 juin 2015)
- ICI RADIO-CANADA (2006). « Vives réactions au Québec », *ICI Radio-Canada*, 22 novembre [en ligne], <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/07/07/001-Charest-Diouf.shtml> (Page consultée le 3 juin 2015)
- ICI RADIO-CANADA et Agence France Presse (2008). « La France prône l'unité », *ICI Radio-Canada*, 17 octobre [en ligne], <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/national/2008/10/17/002-sarko-quebec.shtml> (Page consultée le 26 juin 2016)
- ICI RADIO-CANADA et La Presse canadienne (2009). « Quand indépendantisme rime avec sectarisme », *ICI Radio-Canada*, 2 février [en ligne], <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2009/02/02/003-sarkozy-souverainiste.shtml> (Page

consultée le 26 juin 2016)

- JENSEN, Loyd (1982). *Explaining Foreign Policy*, Londres, Prentice-Hall, 278 p.
- JEUDY, Bruno (2006). « François Fillon, premier ministre globe-trotteur », *LeFigaro.fr*, 29 avril [en ligne], <http://www.lefigaro.fr/politique/2008/04/30/01002-20080430ARTFIG00018-francois-fillon-premier-ministre-globe-trotteur.php> (Page consultée le 3 juin 2015)
- JOHNSON, Richard (1974). *Managing the White House: An Intimate Study of the Presidency*, New York, Harper Row, 270 p.
- JOURNET, Paul (2010). « Une forêt nommée Charest », *La Presse*, 7 décembre [en ligne], <http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/changements-climatiques/201012/07/01-4350059-une-foret-nommee-charest.php> (Page consultée le 3 juin 2016)
- KAARBO, Juliet (1997). « Prime Minister Leadership Styles in Foreign Policy Decision-Making: A Framework for Research », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, n° 1, pp. 3-13.
- KAARBO, Juliet et Margaret Hermann (1998). « Leadership styles of prime ministers: How individual differences affect the foreign policymaking process », *The Leadership Quarterly*, vol. 9, n° 3, pp. 243-263.
- KEGLEY, Charles et Eugene Wittkopf (1999). *World politics : trend and transformation*, 7^e éd., Boston, Bedford, 626 p.
- KELLER, Jonathan et Yi Edward Yang (2008). « Leadership Style, Decision Context, and the Poliheuristic Theory of Decision Making: An Experimental Analysis », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 52, n° 5, pp. 687-712.
- LACHAPELLE, Guy (2010). « L'identité nord-américaine des Québécois », dans Guy Lachapelle (dir.), *Le destin américain du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 71-88.
- LACHAPELLE, Guy et Gilbert Gagné (2000). « L'américanité du Québec ou le développement d'une identité nord-américaine », *Francophonies d'Amérique*, n° 10, pp. 87-99.
- LAMONDE, Yvan (1996). *Ni avec eux ni sans eux : le Québec et les États-Unis*, Québec, Nuit blanche, 121 p.

- LANGUIRAND, Jacques (1975). « Le Québec et l'américanité », *Études littéraires*, vol. 8, n° 1, pp. 143-157.
- LAROUSSE (Page consultée le 3 juin 2015). *Activisme* [en ligne], <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/activisme/945>
- LEGARÉ, Anne (2003). *Le Québec otage de ses alliés*, Montréal, VLB Éditeur, 332 p.
- LISÉE, Jean-François (2008). « Quand Sarkozy enterre de Gaulle », *Le Monde*, 24 octobre [en ligne], http://www.lemonde.fr/idees/article/2008/10/24/quand-sarkozy-enterre-de-gaulle-par-jean-francois-lisee_1110721_3232.html (Page consultée le 23 juin 2016)
- LISÉE, Jean-François (2009). « Jean Charest : Prix du Parlementaire s'étant le plus illustré hors Québec », *L'actualité*, 10 décembre [en ligne], <http://www.lactualite.com/actualites/politique/les-tours-du-monde-de-jean-charest/> (Page consultée le 3 juin 2015)
- MANITOBA (Page consultée le 23 juin 2016). *Alliance des États du Sud-Est des États-Unis et des provinces canadiennes, déclaration conjointe* [en ligne], http://www.gov.mb.ca/asset_library/en/premier/seus_joint_declaration.fr.pdf
- MAOZ, Zeev et Anat Shayer (1987). « The Cognitive Structure of Peace and War Argumentation: Israeli Prime Ministers versus the Knesset », *Political Psychology*, vol. 8, n° 4, pp. 575-604.
- MARTIN, Yves (Page consultée le 3 juin 2015). « Le Québec, maître d'œuvre de ses relations internationales » dans *L'encyclopédie de l'Agora* [en ligne], http://agora.qc.ca/documents/quebec_etat--le_quebec_maitre_doeuvre_de_ses_relations_internationales_par_yves_martin
- MEARSHEIMER, John et Stephen Walt (2006). « The Israel Lobby and U.S. Foreign Policy », *Middle East Policy*, vol. 13, n° 3, pp. 29-87.
- MICHAUD, Nelson (2003). *Québec et l'intégration continentale : Les stratégies caractéristiques d'un acteur fédéré* (Halifax, mai 2003), Conférence annuelle de l'Association canadienne de science politique.
- MINTZ, Alex (2004). « How Do Leaders Make Decisions? A Poliheuristic Perspective », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, n° 1, pp. 3-13.
- MINTZ, Alex et Karl DeRouen Jr (2010). *Understanding Foreign Policy Decision Making*, Cambridge, Cambridge University Press, 208 p.

- MITCHELL, David (2005). *Making Foreign Policy: Presidential Management of the Decision-making Process*, Burlington, Ashgate, 271 p.
- NORMAND, François (2013). « Actualité internationale - Amenons le monde aux Québécois », *Le Devoir*, 10 décembre [en ligne], <http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/394752/amenons-le-monde-aux-quebecois> (Page consultée le 3 juin 2015)
- NOSSAL Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin (2015). *The Politics of Canadian Foreign Policy*, 7^e éd., Montréal-Queen's, McGill-Queen's Press, 242 p.
- NGARA, Christopher, Edward Esebonu et al. (2000). « Personality and Nigeria's Foreign Policy: A Comparative Analysis of Obasanjo's Foreign Policy as Military Head of State and Civilian President », *International Journal of Humanities and Social Science*, vol. 3, n° 19, pp. 74-83.
- PAGE, Benjamin et Robert Shapiro (1983). « Effects of Public Opinion on Policy », *American Political Science Review*, vol. 77, n° 1, pp. 175-190.
- PAQUIN, Stéphane (2004). *Paradiplomatie et relations internationales : Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 189 p.
- PAQUIN, Stéphane (2004a). « La paradiplomatie identitaire : Le Québec, la Catalogne et la Flandre en relations internationales », *Politique et Société*, vol. 23, n° 2-3, pp. 203-237.
- PAQUIN, Stéphane (2005). « Les actions extérieures des entités subétatiques : quelle signification pour la politique comparée et les relations internationales ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n° 2, pp. 129-142.
- PAQUIN, Stéphane (2008). « Paradiplomatie identitaire au Québec », dans Françoise Massart-Piérard (dir.), *L'action extérieure des entités subétatiques : Pour une approche comparée*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, pp. 67-82.
- PAQUIN, Stéphane et Annie Chaloux (2011). « Paradiplomatie multilatérale du Québec aux États-Unis » dans Guy Lachapelle (dir.), *Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et anti-américanisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 293-312.
- PAQUIN, Stéphane (2014). *Le rôle des provinces dans les négociations commerciales :*

rupture dans la continuité ?, Montréal, Groupe d'études et de recherche sur l'international et le Québec [en ligne], http://www.geriq.com/docs/etudes/notes-recherche/geriq_note-recherche_2014-septembre.pdf

- PAQUIN, Stéphane (2014a). « Le fédéralisme d'ouverture et la place du Québec (et des autres provinces) dans les négociations internationales : rupture dans la continuité ? », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 20, n° 1, pp. 29-38.
- PAQUIN, Stéphane (2014b). « La politique internationale du Québec », dans Robert Bernier (dir.) *Les défis Québécois : conjonctures et transitions*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 439-458.
- PAQUIN, Stéphane (2014c). « La politique internationale du Québec envers les États-Unis », *Études internationales*, vol. 45, n° 2, pp. 261-284.
- PAQUIN, Stéphane et Annie Chaloux (2010). « Le Québec sur la scène internationale. Les raisons de son dynamisme », *Globe : revue internationale d'études québécoise*, vol. 13, n° 1, pp. 25-45.
- PAQUIN, Stéphane et Louise Beaudoin (2006). *Histoire des relations internationales du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 208 p.
- PARISELLA, John (2016). *La politique dans la peau*, Montréal, Éditions La Presse, 392 p.
- PEARSON, Lester B., 1972. *Mike: The Memoirs of the Right Honourable Lester B. Pearson*. Toronto, University of Toronto Press.
- PELLETIER, Benoît (2005). « La doctrine Gérin-Lajoie : un cadre de référence toujours d'actualité », *Le Devoir*, 10 septembre [en ligne], <http://www.ledevoir.com/non-classe/90040/la-doctrine-gerin-lajoie-un-cadre-de-referance-toujours-d-actualite> (Page consultée le 23 juin 2016)
- PÉTRY, François (2002). *Le Parti Québécois. Bilan des engagements électoraux, 1994-2000*, Montréal, VLB éditeur, 357 p.
- PRESTON, Thomas (1971). *The President and His Inner Circle: Leadership Style and the Advisory Process in Foreign Policy Making*, New York, Columbia University Press, 256 p.
- QUÉBEC (Page consultée le 3 juin 2015). *Colloque sur le cinquantième anniversaire de la Doctrine Gérin-Lajoie : « Pérenniser l'objectif, moderniser les moyens »* [en ligne], <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/Ministere/Historique/Doctrine-Paul-Gerin->

[Lajoie/allocutions-discours-officiels/csp2015/](http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/allocutions-discours-officiels/csp2015/)

QUÉBEC (Page consultée le 3 juin 2015). *Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles* [en ligne], <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/grands-dossiers/reconnaissance-qualifications/entente-quebec-france>

QUÉBEC (Page consultée le 3 juin 2015). *Convention sur la diversité des expressions culturelles, le Québec chef de file* [en ligne], http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués/2005/2005_11_10

QUÉBEC (Page consultée le 3 juin 2015). *Historique du Ministère - Les dirigeants* [en ligne], <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/ministere/historique/dirigeants>

QUÉBEC (Page consultée le 23 juin 2016). *Le Premier ministre Harper et le premier ministre Charest signent un accord historique établissant un rôle formel pour le Québec à l'UNESCO* [en ligne], <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiqués/details.asp?idCommunique=1099>

QUÉBEC (Page consultée le 3 juin 2015). *Discours d'assermentation du Conseil des ministres du gouvernement du premier ministre Philippe Couillard* [en ligne], <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/allocutions/details.asp?idAllocutions=854>

QUÉBEC (Page consultée le 23 juin 2016). *Relations bilatérales et régionales* [en ligne], <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/relations-du-quebec/ameriques/etats-unis/relations-bilaterales>

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2011). *Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle au Québec* [en ligne], Québec, le ministère, http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2011.pdf (Page consultée le 3 juin 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE (1965). *Allocution du ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie* [en ligne], Québec, le ministère, https://www.mrif.gouv.qc.ca/Content/documents/fr/discours_gerin_lajoie.pdf (Page consultée le 3 juin 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE (2006). *La politique internationale du Québec. La force de l'action concertée*, Québec, [en ligne], Québec, le ministère,

<https://www.mrif.gouv.qc.ca/Content/documents/fr/Politique.pdf>
(Page consultée le 3 juin 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE (2008). *Le Québec : un acteur important pour la sécurité du continent nord-américain*, Québec, [en ligne], Québec, le ministère, http://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/action_internationale3.pdf
(Page consultée le 3 juin 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE (2010). *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis*, Québec, [en ligne], Québec, le ministère, http://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/strategie_QC_USA.pdf
(Page consultée le 3 juin 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE (2011). *La reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles : Entente Québec-France* [en ligne], Québec, le ministère, http://www.mrif.gouv.qc.ca/Content/documents/fr/sommaire_entente_qcfr.pdf
(Page consultée le 3 juin 2015)

QUÉBEC. MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE (1985). *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance : énoncé de politique de relations internationales* [en ligne], Québec, le ministère, https://www.mrif.gouv.qc.ca/document/spdi/fonddoc/FDOC_rapp_2744_Quebec_dans_le_monde.pdf (Page consultée le 23 juin 2016)

QUÉBEC. MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE (1991). *Le Québec et l'interdépendance : le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales* [en ligne], Québec, le ministère, https://www.mrif.gouv.qc.ca/document/spdi/fonddoc/FDOC_rapp_2745_monde_pour_horizon_final.pdf (Page consultée le 23 juin 2016)

QUÉBEC. MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE (2001). *Le Québec dans un ensemble international en mutation. Plan stratégique 2001-2004* [en ligne], Québec, le ministère, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs19239> (Page consultée le 23 juin 2016)

REMLER, Dahlia et Gregg Van Ryzin (2010). *Research Methods in Practice: Strategies for Description and Causation*, SAGE Publications, 616 p.

- RICHER, Jocelyne (2015). « Nouveau coup de sabre dans les représentations du Québec à l'étranger », *Lapresse.ca*, 13 janvier [en ligne], <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201501/13/01-4834822-nouveau-coup-de-sabre-dans-les-representations-du-quebec-a-letranger.php> (Page consultée le 3 juin 2015)
- RICHER, Jocelyne (2011). « Les tours du monde de Jean Charest », *L'actualité*, 4 juillet [en ligne], <http://www.lactualite.com/actualites/politique/les-tours-du-monde-de-jean-charest/> (Page consultée le 3 juin 2015)
- RIOUX, Christiane (2008). « Sarkozy répudie le 'ni-ni' sans ambiguïté », *Le Devoir*, 3 février [en ligne], <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/231158/sarkozy-repudie-le-ni-ni-sans-ambiguite> (Page consultée le 23 juin 2016)
- RIOUX, Christiane (2008). « Sarkozy corrige le tir sur le Québec », *Le Devoir*, 23 mai [en ligne], <http://www.ledevoir.com/international/europe/190883/sarkozy-corrige-le-tir-sur-le-quebec> (Page consultée le 23 juin 2016)
- RISSE-KAPPEN, Thomas (1991). « Public Opinion, Domestic Structure, and Foreign Policy in Liberal Democracies », *World Politics*, vol. 43, n° 4, pp. 479-512.
- ROBITAILLE, Antoine (2008). « Le libre-échange Canada-Europe - Charest l'Européen », *Le Devoir*, 23 février [en ligne], <http://www.ledevoir.com/international/europe/177489/le-libre-echange-canada-europe-charest-l-europeen> (Page consultée le 23 juin 2016)
- ROBITAILLE, Antoine (2009). « Le projet de souveraineté expliqué à Sarkozy », *Le Devoir*, 6 février [en ligne], <http://www.ledevoir.com/politique/canada/231875/le-projet-de-souverainete-explique-a-sarkozy> (Page consultée le 23 juin 2016)
- ROSATI, Jarel (1994). « Cycles in Foreign Policy Restructuring: The Politics of Continuity and Change in U.S. Foreign Policy », dans Jerel Rosati, Joe Hagan et al. (dir.) *Foreign Policy Restructuring: How Governments Respond to Global Change*, Columbia, University of South Carolina Press, pp. 221-261.
- ROY, Simon (1994). « L'étude de cas », dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, 5^e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 159-184.
- RYCKMAN, Richard (2008). *Theories of Personality*, 9^e éd., Belmont, Thomson Wadsworth, 711 p.

- SAVOIE-ZAIC, Lorraine (1994). « L'entrevue semi-dirigée », dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, 5^e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 293-316.
- SCHOEN, Harald (2007). « Personality Traits and Foreign Policy Attitudes in German Public Opinion », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 51, n° 3, pp. 408-430.
- SHAIN, Yossi (1995). « Multicultural Foreign Policy », *Foreign Policy*, n° 100, pp. 69-87.
- SHAIN, Yossi (1994). « Ethnic Diasporas and U.S. Foreign Policy », *Political Science Quarterly*, vol. 109, n° 5, pp. 811-841.
- SKIDMORE, David (1994). « Exploring State Responses to International Changes: The Structural Sources of Foreign Policy Rigidity and Change », dans Jerel Rosati, Joe Hagan et al. (dir.) *Foreign Policy Restructuring: How Governments Respond to Global Change*, Columbia, University of South Carolina Press, pp. 43-61.
- TETLOCK, Philip (2000). « Personality and Isolationism : Content Analysis of Senatorial Speeches », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 41, n° 4, pp. 737-743.